

specif

53

Avril

2005

Les volcans d'Auvergne



Licences et Masters en informatique:

Fondamentaux en licence,

Panorama des masters,

Point de vue des industriels

Je laisse le soin à Pierre Lescanne, notre nouveau Président, de vous présenter le contenu du bulletin.

Rappelons que ce bulletin est ouvert à tous les membres de l'association; pour nous simplifier la tâche, nous demandons que les documents nous soient fournis de préférence sous forme électronique (word ou rtf de préférence, à la rigueur latex, envoyés à carrez@cnam.fr ou à croche@cnam.f), en nous précisant qu'ils sont destinés à publication dans le bulletin, et s'ils peuvent être condensés.

Christian Carrez et Christine Crochepeyre,
rédacteurs en chef.

La photo de couverture est une photo assez classique des volcans d'Auvergne, qui nous a été fournie par le service de communication de la ville de Clermont-Ferrand, où s'est tenu le congrès Specif en 2005.

Table des matières

Éditorial	5
Assemblée générale 20 janvier 2005 (Clermont-Ferrand)	7
Rapport financier	7
Bilan des adhésions 2004	8
Rapport moral	8
Votes et renouvellement du CA	9
Prix de thèse 2005	9
Prix de thèse 2004	11
Recherches approximatives de plus proches voisins avec contrôle probabiliste de la précision	11
Raccourcissement de courbes et décomposition de surface	13
Algorithmique parallèle hétérogène et techniques d'ordonnancement: approches statiques et dynamiques	15
Les candidats au prix de thèse 2004	17
Un aperçu de l'informatique sur le site Clermontois	19
Congrès Specif sur les licences et masters en informatique: Fondamentaux en licence, Panorama des masters, Points de vue des industriels, Clermont-Ferrand, 20-21 janvier 2005	23
Session Poster	23
Vers une maquette nationale de Licence d'Informatique	23
Intervention de Bernard Lohro	25
Table ronde avec des représentants de l'industrie	26
Master PRO vs Master Recherche	29
Etudiants étrangers	30
En direct du CNU	31
Qualifications 2005 de la section 27 du CNU	31
Réflexions et propositions pour l'évolution du statut des enseignants-chercheurs	33
Compte rendu intersyndical de la session de printemps 2005 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique	37
Annonces	47
Événements planifiés	47
Informations pratiques sur des URL intéressantes	52
Livres proposés à specif	53
Fonctionnement de l'association	55
Calendrier des réunions	55
CA du 10 Mars 2005	55
Specif - Bulletin d'adhésion 2005	57
Les correspondants Specif au 31 mars 2005	58

par Pierre Lescanne, Président de Specif

En cette année 2005 où nous allons fêter les 20 ans de Specif, le conseil d'administration réuni le 10 mars m'a choisi pour présider notre société. Je le remercie de la confiance qu'il me fait, comme je tiens à remercier Thérèse Hardin pour les actions considérables qu'elle a menées à la présidence et je vous invite à lire le rapport moral qu'elle a présenté à l'assemblée générale pour y mesurer le travail accompli. En écrivant le mot de « société », je sens son caractère un peu daté, mais c'est celui qu'ont choisi nos fondateurs, car notre association sœur des autres associations scientifiques plus anciennes, se devait de porter le même nom qu'elles. Bien sûr, on dit de nous que nous sommes une science du nouveau millénaire, mais nous devons aussi affirmer notre ancrage dans la grande tradition scientifique et parmi nos grands anciens figurent les algorithmiciens et les grands calculateurs babyloniens d'il y a quatre mille ans et tous ceux qui les ont suivis. Mais ce n'est pas d'eux dont parle notre bulletin, mais d'actualité. Et pour nous, enseignants du supérieur, l'actualité, c'est la mise en place du triptyque licence-master-doctorat, souvent connu par son acronyme LMD. Cette initiative est une conséquence de la déclaration de Bologne du 19 juin 1999 qui s'articule autour de 6 actions :

1. Un système de grades académiques facilement « lisibles » et comparables, incluant la mise en œuvre du supplément au diplôme ;
2. Un système essentiellement fon-

dé sur deux cycles : un premier cycle utile pour le marché du travail d'une durée d'au moins 3 ans et un deuxième cycle (Master) exigeant l'achèvement du premier cycle ;

3. Un système d'accumulation et de transfert des crédits ;
4. La mobilité des étudiants, des enseignants, et des chercheurs ;
5. La coopération en matière d'assurance de la qualité ;
6. La dimension européenne de l'enseignement supérieur.

Notre congrès de Clermont-Ferrand avait pour thème la licence et le master (le LM pour les initiés). Il a été une réussite tant par le nombre de participants, que par la qualité de l'organisation, de la réflexion et des échanges. Son compte-rendu complet figure dans le bulletin que vous avez entre les mains, accompagné d'une brève présentation du site qui nous a accueilli. Mais Specif est aussi active dans la formation doctorale : l'une de ses actions est le prix de thèse qu'elle décerne chaque année lors de son congrès et dont vous trouverez le palmarès et la présentation des lauréats. Mais nous devons continuer à approfondir notre réflexion sur la formation et l'avenir des docteurs en informatique ainsi que sur le soutien aux équipes de recherche qui les encadrent, c'est pourquoi nous souhaitons en faire le thème de notre prochain congrès de Saint-Étienne.

Mais nous ne nous arrêterons pas là, car la mise en place du LMD nous pousse à nous interroger sur l'avenir des formations courtes et

sur la dimension européenne (et internationale) de l'enseignement supérieur, deux points sur lequel Specif entend mener une réflexion et une action.

Terminons les présentations d'abord par celle du bulletin dans lequel vous trouverez, outre ce que j'ai déjà mentionné, des rubriques traditionnelles à cette saison, comme le compte-rendu des qualifications du CNU, ou celui de la session de printemps du comité national de la recherche scientifique. Vous y trouverez aussi les réflexions et propositions pour l'évolution du statut des enseignants-chercheurs élaborées au cours de l'année 2004 en concertation avec le club EEA. Je profite de cette occasion qui m'est donnée pour remercier notre rédacteur en chef Christian Carrez pour son travail remarquable et

opiniâtre (croyez-vous qu'il soit facile de boucler un bulletin écrit par des enseignants-chercheurs qui n'ont pas que cela à faire?) et accueillir notre collègue et nouvelle co-rédactrice en chef Christine Crochepeyre.

Mais votre nouveau président lui-même ne s'est pas présenté. Permettez-lui de le faire ici. Je suis professeur à l'École normale supérieure de Lyon, mais j'ai fait l'essentiel de ma carrière à Nancy, avec un commencement dans l'enseignement supérieur, un passage au CNRS et un intermède de deux ans au MIT, tout cela après avoir été dirigé dans ma thèse et formé à mon métier par Claude Pair, l'un des fondateurs de Specif et son premier président auquel je suis très fier de succéder.

Assemblée générale 20 janvier 2005 (Clermont-Ferrand)

Cette assemblée générale s'est tenue à clermont-Ferrand, dans le cadre du congrès Specif qui avait pour thème les licences et masters en informatique, Fondamentaux en licence, Panorama des masters, Points de vue des industriels. Vous trouverez un compte rendu de ce congrès plus loin dans ce bulletin.

Rapport financier

par Elisabeth Murisasco

Situation de la trésorerie

L'exercice écoulé se traduit par un résultat négatif (- 1117,84 euros), qui fait suite au résultat positif de l'année 2003 (Rappel : + 2172,82 euros). Ce déficit s'explique par les recettes du congrès de Lille qui n'ont pas totalement couvert les frais. Mais il faut noter que les charges de 2004 sont en réalité sensiblement les mêmes que celles de l'année 2003. Le résultat positif 2003 s'expliquait en partie par la prise en compte dans le compte de résultat des intérêts du livret A des années antérieures (rappel +3363 euros) dont le montant était jusqu'alors indisponible (pour des raisons de changements de signatures). En 2004, le nombre d'adhésions personnelles est en légère baisse mais il est compensé par une forte augmentation des adhésions personnes morales (10 en 2004 contre 4 en 2003).

La situation de la trésorerie à la date de l'assemblée générale (janvier 2005) s'établit comme suit :

- Livret A 19 024.44 euros
- Compte courant postal 37 169.36 euros

Compte de résultat 2003

CHARGES		PRODUITS	
<u>Charges d'exploitation</u>		<u>Produits d'exploitation</u>	
<i>Edition bulletin + lettre</i>	4 655,38 €	<i>Cotisations (adhésions)</i>	9 735,00 €
<i>Prix thèse</i>	2 500,00 €		
<i>Organisation journées</i>	5 303,03 €	PP 267	
dont :		PM 10	
- Lille	4 476,00 €		
- Correspondants	782,03 €	<i>Recettes journées Lille</i>	2 250,00 €
- autres	45,00 €		
<i>Autres charges externes</i>	1 259,30 €		
dont :			
- indemnités étudiants	900,00 €		
- missions et déplacements	164,20 €		
- affranchissements	69,10 €		
- frais de compte	26,00 €		
- cadeaux	100,00 €		
TOTAL 1	13 717,71 €	TOTAL 1	11 985,00 €
<u>Charges financières</u>		<u>Produits financiers</u>	
		Intérêts livret A 2003	418,63 €
TOTAL 2	- €	TOTAL 2	418,03 €
<u>Charges exceptionnelles</u>		<u>Produits exceptionnels</u>	
Sur années antérieures	96,16 €	Sur années antérieures	292,40 €
TOTAL 2	96,16 €	TOTAL 3	292,40 €
TOTAL CHARGES	13 813,87 €	TOTAL PRODUITS	12 696,04 €
EXCEDENT		DEFICIT	1 117,84 €
TOTAL GENERAL	13 813,87 €	TOTAL GENERAL	13 813,87 €

Budget prévisionnel exercice 2005

DEPENSES		RECETTES	
2 bulletins + 2 lettres	6 000,00 €	Adhésions	
Prix thèse + accessits	2 500,00 €	300 pp	11 500,00 €
Journée 2005	4 000,00 €	10 pm	2 500,00 €
Affranchissement	500,00 €	Journées 2005	
Divers	1 000,00 €		
Total	14 000,00 €	Total	14 000,00 €
Résultat exercice	- €		

Bilan des adhésions 2004

par Robert Chignoli

Depuis janvier 2001, le travail de remise à niveau du logiciel de gestion des adhérents et des informations de la base « historique » des adhérents SPECIF (depuis 1986) se poursuit.

Le nombre d'adhérents a suivi l'évolution suivante :

1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
733	622	542	558	605	321	190	269	289	267

Depuis 2001, les correspondants reçoivent à leur demande, le plus souvent dans un délai bref, l'état de leur zone.

Rapport moral

Par Thérèse Hardin

Je voudrais, dans ce rapport moral, donner un aperçu de l'activité du Conseil d'Administration de Specif au cours de l'année 2004 et montrer ainsi la diversité des sujets abordés, diversité qui reflète la richesse mais aussi la complexité de notre métier d'enseignant et chercheur.

Le bureau de Specif doit tout d'abord assurer un certain nombre de tâches récurrentes comme la gestion des adhésions et des correspondants, le suivi de la trésorerie, la mise à jour du site web, la rédaction des lettres et des bulletins. Ces activités sont communes à toutes les associations, ce sont des tâches essentielles au développement de Specif, assurées bien sûr bénévolement et consommatrices de temps. Le suivi des adhésions, la gestion des adhérents et l'interaction avec les correspondants ont été améliorés. Le contenu du bulletin a évolué vers une plus grande variété d'articles et plus de lisibilité. Le site web a gagné en convivialité et en rapidité de mise à jour et l'annuaire des laboratoires est opérationnel.

Les missions essentielles de notre association portent sur l'enseignement et la recherche : recueil et diffusion d'informations, réflexions sur les contenus et les conditions d'exercice de ces deux composantes de notre métier, élaboration de propositions, etc. Enfin, nous avons aussi à interagir avec d'autres associations comme l'ASTI dont Specif est membre fondateur, des associations thématiques, des sociétés savantes de disciplines voisines. Il nous faut également communiquer sur nos positions auprès des collègues et des tutelles.

Dans ce cadre, en nous appuyant sur les travaux du congrès de Lille, nous avons mené une discussion longue et approfondie à partir du texte de consultation en ligne des chercheurs, diffusé par le Ministère de la Recherche le 23 janvier 2004. Cela nous a conduit à élaborer le texte, paru dans la lettre de Février 2004, expliquant la position de Specif sur la recherche, texte diffusé le 10 février auprès des tutelles et mis sur le site de «Sauvons la Recherche». Ce document a été envoyé au Club EEA et à la SMF et repris en partie dans leurs propres interventions. Il a été diffusé sous forme d'affichette par les correspondants dans leurs établissements. Parallèlement, était créée une liste de diffusion pour les directeurs de laboratoire leur permettant de discuter sur leurs démissions. Il me semble que sans tout le travail de réflexion effectué auparavant (en particulier pour préparer le congrès de Lille), nous n'aurions pas pu mener cette action aussi rapidement et aussi efficacement. Le suivi de ce dossier s'est bien sûr poursuivi toute l'année 2004 (intervention dans certaines réunions de SLR, interviews, rencontres, etc.). Cette action est loin d'être terminée et la succession de textes (confidentiels, drafts, à moitié diffusables, etc.) sans qu'il y ait de calendrier clairement fixé est toujours aussi inquiétante.

La communication auprès des collègues passe par le canal des correspondants. C'est pourquoi nous avons réitéré en mai 2004 la tenue d'une journée des correspondants, au cours de laquelle nous avons aussi débattu

sur l'évolution des statuts que nous demandons. Malgré la grève de la SNCF qui accompagne régulièrement chacune de nos manifestations, cette journée a été un vrai succès. Les conclusions de cette journée ont servi de base à tout un travail de réflexion sur les statuts mené au sein du CA, qui a abouti à la diffusion du texte de juillet 2004, transmis à toutes nos tutelles, aux différents sites animant les discussions sur la recherche, et publié dans le bulletin. Ce texte a servi de base aux rencontres avec le club EEA, qui nous ont conduit à élaborer un texte commun.

Je dois également mentionner dans ce rapport moral le rôle de Specif dans la constitution de listes communes EEA-Specif pour le Comité National de la Recherche et me féliciter du succès de ces listes.

Bien sûr, il nous fallait au cours de l'année 2004 préparer le congrès 2005. L'activité sur le champ enseignement a donc été, elle aussi, très importante. Je la commenterai peu car ce bulletin contient le compte-rendu du congrès de Clermont. Ce congrès a connu un grand succès, une très forte participation et je profite de ce rapport pour remercier les organisateurs clermontois et en particulier Michel Gourgand qui ont géré à la perfection toute la logistique du congrès.

Mon deuxième mandat de Présidente s'est achevé au cours du CA du 10 mars 2005. Je ne souhaitais pas assurer un troisième mandat et je n'ai donc pas renouvelé ma candidature. Je saisis l'opportunité de ce rapport moral pour adresser mes remerciements les plus chaleureux aux membres du CA et du bureau de Specif pour le travail fructueux effectué en commun au cours de ces deux années et la richesse de nos discussions, dans une ambiance conviviale. Tous mes vœux vont au nouveau Président, Pierre Lescanne, et au bureau renouvelé avec un souci fort de continuité.

Votes et renouvellement du CA

par Annie Geniet

Le résultat des votes est le suivant:

Approbation du rapport moral, des comptes et quitus aux administrateurs:

OUI: unanimité des présents

Approbation des montants des cotisations pour 2005, selon la proposition du CA:

Membre actif permanent:	30 €
Membre actif non-permanent (doctorant, ATER, maître de conférences en poste depuis moins de 2 ans, retraités)	15 €
Personne morale:	250 €

OUI: unanimité des présents

Élections au conseil d'administration:

8 postes sont à pourvoir pour un mandat de 3 ans

Robert CHIGNOLI	85	Mathieu JAUME	85	Hervé MARTIN	85
Sylvie DESPRES	85	Stéphane LAVIROTTE	85	Florence SEDES	85
Jean-Christophe JANODET	85	Jean-Yves MARION	85		

Prix de thèse 2005

Les résultats du prix de thèse Specif 2004 sont donnés plus loin dans ce bulletin. Vous trouverez ci-dessous l'appel à candidature pour le prix de thèse 2005.

Specif, l'association des universitaires et chercheurs en informatique de France, décerne chaque année un prix scientifique récompensant une excellente thèse en Informatique. Specif renouvelle son souhait de promouvoir toutes les facettes de l'informatique : des travaux fondamentaux aux travaux appliqués ayant donné lieu à transfert industriels, de ceux réalisés dans les grands centres à ceux réalisés dans des centres plus modestes. Un jury d'universitaires et chercheurs, présidé par Sacha KRAKOWIAK sélectionnera parmi les thèses soutenues au cours de l'année universitaire, celle qui recevra ce prix. En outre, le jury pourra également distinguer, s'il le souhaite, d'autres thèses en plus de celle à laquelle le prix sera décerné.

La remise officielle du prix se fera au cours de l'Assemblée Générale de Specif. A cette occasion le récipien-

Assemblée générale

chaque lauréat se verra remettre un chèque de 1500 Euros et chacun des autres lauréats un chèque de 500 Euros. Tous seront également invités à présenter leurs travaux à l'ensemble de la communauté Informatique présente au congrès Spécif en janvier 2006.

L'objectif de ce prix est de dynamiser et motiver de jeunes chercheurs en les récompensant, et de faire connaître à l'ensemble de la communauté informatique ces excellents travaux de recherche. Les lauréats au prix Spécif seront considérés comme candidats à la nomination par l'INRIA pour le prix Cor Baayen de l'ERCIM, sous réserve de remplir les conditions de candidature à ce prix.

En 2004, le jury du prix de thèse avait reçu 27 candidatures. Il était constitué de : Yves Bertot, Frédéric Blanqui (prix 2001), Christophe Cérin, Véronique Cortier (prix 2003), Maylis Delest, Étienne Dombre, Anne Doucet, Bruno Durand, Alexandre Farcy (prix 2002), Olivier Festor, Isabelle Guérin-Lassous, Patrick Gros, Pascal Guitton, Radu Horaud, Anne-Marie Kermarrec, Philippe Langlois, Pierre Lescanne, Daniel Litaize, Jean-François Méhaut, Michel Rueher, Michel Scholl et Sophie Tison. Ce jury sera en partie renouvelé (1/3) pour le prix 2005.

Calendrier :

Recevabilité des candidatures : peut candidater tout étudiant ayant soutenu son doctorat d'Informatique entre le 01/09/2004 et le 31/08/2005.

- 15/09/2005 : date limite de dépôts des candidatures
- Décembre 2005 : Notification des résultats
- Janvier 2006 : Remise officielle du prix lors de l'Assemblée Générale de Spécif.

Dossier de candidature

Chaque dossier devra comprendre :

- sous forme papier à envoyer à l'adresse :
Pierre LESCANNE
ENS Lyon
46 allée d'Italie
69364 LYON Cedex 07 France
- en 4 exemplaires : le document de thèse tel qu'il a été soutenu
- en 22 exemplaires (prière de regrouper ces différents éléments en 22 pochettes distinctes, une par membre du jury) :
 - un résumé de 2 pages de la thèse
 - une liste de publications avec un bref CV (1 pages maximum : DEA, 1^{ere} inscription, date de soutenance, équipe de recherche, directeur) un rapport du directeur de thèse appuyant la candidature au prix de thèse Spécif 2005.
 - les rapports de pré soutenance et le rapport de soutenance
 - des rapports complémentaires que le candidat jugerait utile de fournir au jury
- sous forme électronique à envoyer à l'adresse :
pierre.lescanne@ens-lyon.fr
- un résumé de 2 pages de la thèse
- le document de thèse tel qu'il a été soutenu (format ps ou pdf)
- une adresse postale pour pouvoir vous contacter
- Indiquez lors de l'envoi si vous souhaitez récupérer le document de thèse (dans le cas contraire, les documents sont soit conservés par les membres du jury, soit déposés dans des bibliothèques universitaires)

Sauf cas exceptionnel, un même directeur de thèse ne pourra naturellement soutenir plus d'une candidature chaque année.

Prix de thèse 2004

Le prix de thèse 2004 a été un franc succès. Outre la liste des candidats, on trouvera ici la présentation des travaux des lauréats.

Recherches approximatives de plus proches voisins avec contrôle probabiliste de la précision

Sid-Ahmed Berrani a préparé sa thèse à l'IRISA (Université de Rennes 1) sous la direction de Patrick Gros et Laurent Amsaleg. Il a reçu le prix Specif 2004, qui lui a été remis lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 janvier 2005 à Clermont-Ferrand.

Ce travail de thèse s'intéresse aux systèmes de recherche d'images par le contenu (SRIC). Ces systèmes permettent de retrouver au sein d'une base d'images les images les plus similaires *visuellement* à une image requête donnée comme exemple.

Pour cela, ils utilisent des méthodes d'analyse d'images pour décrire *automatiquement* le contenu visuel des images. Il s'agit d'extraire à partir des images des vecteurs numériques de grande dimension appelés descripteurs et de leur associer une mesure de similarité. L'objectif est de ramener la notion de similarité visuelle entre images à une simple notion de proximité entre descripteurs. Retrouver les images similaires à une image requête revient ainsi à effectuer une recherche des plus proches voisins (PPVs) du descripteur de l'image requête dans l'espace de description. Les PPVs permettent de désigner les images les plus similaires à l'image requête.

Lorsque la base d'images est très grande et qu'elle ne tient plus en mémoire centrale, la recherche de PPVs devient extrêmement coûteuse. Elle nécessite alors l'utilisation de techniques d'indexation multidimensionnelle afin de réduire le temps de réponse.

Malheureusement, bien que de

nombreuses techniques d'indexation ont été développées dans le domaine des bases de données, elles sont rarement utilisées dans les SRICs. La raison de cela est simple : elles sont complètement inefficaces face à des données réelles de grande dimension. Plusieurs travaux ont montré que leurs performances se dégradent exponentiellement lorsque la dimension des descripteurs augmente (phénomène de la « malédiction de la dimension »). Au delà d'un certain seuil (16 selon Weber *et al.*), leurs temps de réponse deviennent supérieurs à ceux d'une simple recherche séquentielle et exhaustive. Celle-ci est ainsi la meilleure technique en grande dimension. Elle est cependant elle-même extrêmement coûteuse lorsque la taille de la base est très grande.

Les causes de la dégradation des performances des techniques d'indexation sont multiples. D'abord, ces techniques reposent généralement sur des hypothèses irréalistes quant à la distribution des descripteurs (e. g. distribution uniforme) et sont souvent validées sur des descripteurs d'images rudimentaires, voire parfois des données générées aléatoirement. Ensuite, le problème de la grande dimension a été longtemps minimisé. On considérait que la dimension peut être facilement réduite par des mé-

thodes d'analyse de données (e. g. ACP). Or, cette réduction entraîne une baisse significative de la qualité des résultats.

Ce travail de thèse a été initié dans le but de développer une méthode *efficace* de recherche de PPVs qui soit adaptée aux applications d'indexation par le contenu et aux propriétés des descripteurs d'images (grand volume, grande dimension, aucune hypothèse sur la distribution des descripteurs...). Il se positionne à la frontière entre le domaine des bases de données et celui de l'analyse d'images.

La première contribution de ce travail est une étude approfondie des propriétés des espaces de grande dimension et de leur impact sur les performances des techniques de recherche de PPVs. Cette analyse a permis notamment d'expliquer les causes de la dégradation des performances des techniques traditionnelles d'indexation multidimensionnelle lorsque la dimension augmente. Elle a permis également d'analyser les méthodes de réduction de la dimension et leur application à la recherche de PPVs. Cette étude a montré que l'utilisation de ces méthodes –pourtant souvent présentées comme une solution pour pallier les difficultés liées aux grandes dimensions– n'est pas triviale et qu'elle est sujette à discussion. En particulier, l'impré-

sion des résultats de la recherche de PPVs induite par une réduction de la dimension par ACP n'est pas proportionnelle à la diminution de l'inertie des données, elle est donc incontrôlable. Une des expériences a montré que cette imprécision peut être de 45 % lorsque la proportion de l'inertie exprimée est supérieure à 90 %.

La seconde et principale contribution est la conception d'une méthode efficace de recherche de k -PPVs. Cette méthode s'appuie sur des travaux récents qui ont montré que le problème de la malédiction de la dimension est particulièrement manifeste lorsqu'il s'agit de retrouver les PPVs « exacts » du descripteur requête. Ces travaux suggèrent de faire un compromis entre la précision de la recherche et le temps de réponse. La méthode proposée permet ainsi d'accélérer considérablement le temps de recherche en échange de petites imprécisions dans les résultats. L'originalité de la méthode réside dans le fait que cette imprécision peut être contrôlée de façon intuitive, en ligne, et à l'aide d'un seul paramètre. Les méthodes de recherche approximative existantes ne permettent, pour certaines, aucun contrôle de la précision, et, pour les autres, ce contrôle est mis en œuvre au travers de nombreux paramètres difficiles à manipuler par un utilisateur non spécialisé. De plus, nombre de ces méthodes ne permettent de rechercher que *le* PPV.

Dans la méthode proposée, le contrôle de la précision s'effectue de façon probabiliste à l'aide d'un seul paramètre appelé le *niveau d'imprécision*. Il s'agit de la probabilité maximale de ne pas retrouver un des k PPVs recherchés. Ce paramètre est intuitif et peut être fixé même en n'ayant aucune connaissance sur le fonctionnement interne de la méthode. Il est de plus fixé en ligne, ce qui permet à l'utilisateur d'adapter la recher-

che en fonction de ses contraintes. Il peut, par exemple, choisir d'effectuer tout d'abord une recherche grossière mais très rapide en fixant un niveau d'imprécision élevé. Dans le cas où les résultats retournés ne sont pas satisfaisants, il peut alors relancer la recherche avec un niveau d'imprécision plus faible.

Les expérimentations réalisées sur des descripteurs d'images de dimension allant jusqu'à 150 ont notamment montré que la méthode est fiable et qu'elle permet d'obtenir des temps de réponse jusqu'à 15 fois inférieurs à ceux de la recherche séquentielle.

Un autre mode de recherche dit « incrémentiel » a été également proposé. Il s'agit d'une recherche interactive affichant en temps réel les résultats courants tout en fournissant également une indication sur la probabilité de leur amélioration future. L'utilisateur peut alors interrompre la recherche dès que les résultats courants sont satisfaisants.

La troisième et dernière contribution de ce travail est l'application de la méthode de recherche approximative de PPVs proposée à la recherche d'images par le contenu. L'objectif est d'évaluer rigoureusement la méthode de recherche dans le cadre d'une application réelle. Le choix s'est porté sur une application de recherche d'images pour la détection de copies. Dans cette application, de fortes contraintes sont imposées à la fois sur les descripteurs d'images car les images piratées sont le plus souvent retouchées, et sur l'efficacité de la recherche car le système doit également pouvoir traiter un très grand nombre d'images récupérées par exemple du Web et de les confronter aux images de la base. Pour la description des images, les invariants locaux différentiels ont été choisis pour leurs propriétés d'invariance et leur robustesse.

Une étude théorique de la préci-

sion a d'abord été réalisée. Elle a montré que l'imprécision de la recherche de PPVs n'a qu'un impact mineur sur les résultats finals. Cette étude a été ensuite corroborée par une évaluation expérimentale étendue qui a montré de nouveau que la recherche approximative de PPVs permet de réduire significativement le temps de recherche par rapport à la recherche séquentielle.

Raccourcissement de courbes et décomposition de surface

Éric Colin de Verdière a préparé sa thèse au laboratoire d'informatique de l'École normale supérieure sous la direction de Michel Pocchiola. Il a reçu un accessit du prix de thèse Specif 2004, qui lui a été remis lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 janvier 2005 à Clermont-Ferrand.

Ce mémoire porte sur l'étude algorithmique de trois opérations sur des objets géométriques : leur décomposition, leur déformation et leur raccourcissement. Le point commun partagé par ces opérations est ici qu'elles préservent ou mettent en évidence la *topologie* des objets : l'accent est mis sur la décomposition d'objets en éléments topologiquement plus simples, sur la transformation continue d'objets et sur le calcul d'objets aussi courts que possible parmi ceux qui possèdent certaines propriétés topologiques. De telles opérations sont nécessaires notamment en infographie et en modélisation géométrique.

Le premier problème considéré, dans les trois premiers chapitres de la thèse, appartient au domaine de la *topologie algorithmique des surfaces*, une discipline assez récente de la géométrie algorithmique. L'origine de la topologie algorithmique vient du constat que des questions fondamentales (déformation, homéomorphie, décomposition) se posent dans les applications en informatique et présentent des liens étroits avec la topologie. Or les problèmes topologiques sous-jacents n'avaient pas été étudiés sur le plan de la complexité et de l'algorithmique, même si certains résultats de topologie algébrique classique sont constructifs.

Notre objectif est de raccourcir (nous dirons aussi *optimiser*) autant que possible une famille de courbes tracées sur une surface, tout en préservant certaines des propriétés topologiques des courbes : les courbes obtenues doivent se déduire des courbes initiales par

une transformation continue (homotopie ou isotopie). Il s'agit donc d'une spécialisation du problème du calcul de plus courts chemins, question abondamment étudiée sur les graphes et dans les espaces géométriques.

Une motivation pratique pour ce problème provient des décompositions topologiques de surfaces à l'aide de courbes. *Paramétrer* une surface, c'est-à-dire la mettre en correspondance avec une région du plan, est un problème récurrent en infographie (pour la visualisation, le plaquage de textures, le maillage et le calcul numérique, le remaillage et la compression de maillages, l'analyse multi-échelles, la création de métamorphoses). Pour créer un paramétrage, il faut d'abord découper la surface en un disque topologique ; dans les applications, il est souhaitable de découper à l'aide de courbes aussi courtes que possible afin d'éviter des irrégularités visibles au niveau des zones de découpe. Nos résultats répondent à cet objectif. Plus généralement, raccourcir des courbes en préservant certaines de leurs propriétés topologiques est pertinent dans des domaines relativement variés : robotique, conception de circuits intégrés (VLSI), systèmes d'informations géographiques, conception assistée par ordinateur.

Spécifiquement, nous voulons optimiser deux types de familles de courbes. D'une part, un plongement de graphe étant fixé sur une surface, nous souhaitons calculer le plus court plongement de graphe qui lui est isotope, à sommets fixés. D'autre part, étant donné un

plongement de cycles (une famille de cycles simples et deux à deux disjoints), nous souhaitons calculer le plus court plongement de cycles dont les cycles sont homotopes aux cycles du premier plongement.

Nous considérons d'abord des plongements qui ont la particularité de décomposer topologiquement la surface, au sens où le découpage de cette surface le long des courbes donne une union disjointe de surfaces topologiquement élémentaires (disques, cylindres, pantalons). Nous donnons des procédés gloutons d'optimisation de tels plongements, dans un cadre où toutes les courbes sont tracées sur le graphe sommets-arêtes d'une surface polyédrale. Nous prouvons que chacune des courbes ainsi obtenues est, individuellement (*i.e.*, indépendamment des autres courbes du plongement résultant), une plus courte courbe parmi toutes les courbes topologiquement équivalentes sur le graphe sommets-arêtes de la surface. On peut donc optimiser un plongement quelconque en le complétant d'abord en un plongement qui décompose topologiquement la surface, en optimisant celui-ci comme précédemment et en supprimant finalement les courbes correspondant à celles que nous avons ajoutées. Nous prouvons que cela mène à des algorithmes qui sont polynomiaux en leur entrée et en le rapport entre les longueurs extrêmes des arêtes du graphe sommets-arêtes.

De ces résultats découlent aussi des propriétés des plongements optimaux : un plongement optimal est constitué de courbes qui sont *individuellement* optimales (aussi

courtes que possible parmi toutes les courbes d'une classe d'homotopie ou d'isotopie donnée). En d'autres termes, étant donné un plongement, il est possible d'optimiser chacune de ses courbes autant que possible (indépendamment des autres courbes) sans introduire d'intersections ou d'auto-intersections.

La seconde contribution de cette thèse consiste en l'étude d'isotopies rectilignes (familles continues de plongements rectilignes) entre deux objets, ces objets étant représentés soit dans le plan (plongements de graphes) soit dans \mathbf{R}^3 (complexes simpliciaux volumiques). La motivation est la création automatique de *métamorphoses* (morphings) entre deux objets.

La pierre angulaire de notre approche est le théorème de plongement barycentrique de Tutte, qui donne une méthode très simple et élégante pour construire des plongements rectilignes d'un graphe dans le plan : il suffit de fixer les sommets d'une face donnée en position convexe et d'imposer que les autres sommets soient barycentres à coefficients strictement positifs de leurs voisins. Toute transformation continue des coefficients barycentriques (positifs) induit alors une isotopie du graphe.

Nous étudions le cas où les coefficients barycentriques sont symétriques. Dans ce cadre, le théorème de Tutte admet une interprétation remarquable : le plongement obtenu correspond à l'état d'équilibre d'un système physique où certains sommets sont fixés et où certaines arêtes sont remplacées par des ressorts de constantes de raideur données. Nous prouvons que, dans ce cas, il n'est possible de construire des isotopies que sous des hypothèses assez restrictives.

De plus, l'énoncé du théorème de Tutte admet une généralisation naturelle en dimension supérieure ; nous montrons que cet énoncé de-

vient faux en dimension trois. La démonstration utilise cruciallement la notion d'isotopie de complexes simpliciaux dans \mathbf{R}^3 .

La dernière partie de cette thèse porte sur la création de triangulations de Delaunay conformes en dimension trois (on devrait dire « tétraédrisations »). Étant donné un objet polyédral tridimensionnel, nous voulons décomposer l'espace \mathbf{R}^3 en simplexes (tétraèdres, triangles, arêtes et sommets) qui épousent la forme de l'objet, c'est-à-dire que chaque face de l'objet doit être une union de simplexes. Nous imposons de plus que cette triangulation soit la triangulation de Delaunay d'un ensemble fini de points (contenant en particulier les sommets de l'objet polyédral). La motivation de ce travail provient de la génération de maillages et de la modélisation géométrique, où il est souvent souhaitable de décomposer l'espace en cellules se conformant à un objet géométrique. L'intérêt des triangulations de Delaunay est que la forme des cellules est souvent raisonnable et qu'elles présentent de nombreuses propriétés bien étudiées et exploitables dans les applications.

En dimension deux, la question avait été abondamment étudiée. Cependant, en dimension trois, aucun algorithme ne donnant des résultats raisonnables dans tous les cas n'avait été trouvé (soit l'algorithme imposait des restrictions fortes sur le type d'objet polyédral considéré, soit le nombre de points était nettement trop élevé en pratique). Nous donnons un algorithme dont le résultat est certifié correct dans tous les cas et qui produit expérimentalement un nombre raisonnable de points.

Algorithmique parallèle hétérogène et techniques d'ordonnement: approches statiques et dynamiques

Arnaud Legrand a préparé sa thèse au laboratoire d'informatique du parallélisme (École normale supérieure de Lyon) sous la direction d'Olivier Beaumont et Yves Robert. Il a reçu un accessit du prix de thèse Specif 2004, qui lui a été remis lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 20 janvier 2005 à Clermont-Ferrand.

Mes travaux ont porté sur les difficultés soulevées par l'introduction de l'hétérogénéité des plates-formes modernes dans le calcul parallèle et distribué. Les réseaux hétérogènes de stations, machines parallèles du « pauvre » par excellence, sont monnaie courante dans les universités ou les entreprises. Une des tendances actuelles en matière de calcul distribué est à l'interconnexion de machines parallèles classiques et de grappes par des liens rapides afin d'agréger leur puissance de calcul (la fameuse computing grid). L'hétérogénéité est donc une caractéristique majeure des plates-formes de calcul et la conception d'algorithmes adaptés – ou l'adaptation d'algorithmes existants – à ces nouveaux environnements parallèles est donc nécessaire.

Noyaux d'algèbre linéaire dense
La parallélisation des algorithmes d'algèbre linéaire est étudiée depuis plus d'une vingtaine d'années en raison de l'utilité de ces derniers dans des domaines aussi variés que la mécanique du solide, des fluides, les simulations météorologiques, la chimie, etc. Les hypothèses relatives aux architectures servant de base à ces algorithmes ne sont plus réalistes et les problèmes liés à l'algorithmique hétérogène sont encore mal maîtrisés. Nous nous sommes intéressés à l'extension de techniques d'équilibrage de charge statiques permettant de prendre en compte l'hétérogénéité des ressources de calcul, notamment dans le cadre de noyaux d'algèbre linéaire dense. Nous avons donc étudié de

nouveaux schémas de distribution adaptés au produit de matrice et à la décomposition LU. Cela nous a conduit à la formulation de problèmes d'optimisation dont certains sont difficiles et d'autres peuvent être résolus en temps polynomial. Sur de telles plates-formes, la vitesse des machines est plus difficile à évaluer et obtenir un bon équilibrage de charge qui soit durable dans le temps devient une gageure. Les calculs pouvant être très longs, il peut s'avérer nécessaire de rééquilibrer la charge en cours de calcul. Une redistribution complète des données pour passer d'une distribution optimale à une autre n'étant généralement pas envisageable en raison de la quantité de communications que cela engendrerait, nous avons proposé des mécanismes de redistributions légères pour le produit de matrice, fondés sur les distributions statiques, pouvant être effectués entre chaque étape de calcul et permettant de rééquilibrer optimalement la charge.

Ordonnement Le paradigme maître-esclave consiste en l'exécution de tâches indépendantes sur un ensemble de processeurs, appelés esclaves, sous la houlette d'un processeur particulier, le maître. Dans un cadre homogène, son efficacité est évidente mais sur une plate-forme où les processeurs n'ont pas tous la même puissance de calcul et où les temps de communication du maître vers les esclaves ne sont pas uniformes, il est nécessaire de prendre en compte cette hétérogénéité pour utiliser au mieux la puis-

sance de calcul. Nous appuyant sur des modélisations déjà existantes, nous avons proposé pour diverses situations des algorithmes polynomiaux ou bien établi des résultats de NP-complétude. Il apparaît que le problème se complique dès que la modélisation de la plate-forme s'affine un peu.

La difficulté des problèmes d'ordonnement précédents provient à la fois du caractère hétérogène de la plate-forme, mais surtout du fait que l'on cherche à traiter ces données en un temps minimal. Cette métrique et ce modèle ne sont pas vraiment adaptés à de telles applications et à de telles plates-formes. Notamment, en s'intéressant, non pas au temps d'exécution, mais en se plaçant en régime permanent (situation qui se produit nécessairement dès que le nombre de tâches à traiter devient important), ces problèmes se simplifient considérablement et il est possible d'en déduire des ordonnements asymptotiquement optimaux. Le régime permanent est calculé en formulant un programme linéaire qui permet de prendre très simplement en compte la présence de plusieurs maîtres, l'hétérogénéité des capacités de communications des différents processeurs et la topologie de la plate-forme. Nous donnons également une description polynomiale de l'ordonnement permettant d'atteindre ce régime permanent et dont nous avons montré l'optimalité asymptotique. Dans certaines situations, le calcul du régime permanent optimal peut être calculé directement sans

passer par la résolution d'un programme linéaire en utilisant une stratégie orientée bande-passante. Ce type de résultat peut alors être simplement utilisé pour concevoir des ordonnancements non centralisés robustes tirant partie d'informations statiques. Ces travaux ont également été étendus au cas où les tâches à répartir recèlent du parallélisme interne et/ou ont des affinités avec certains types de machines. Enfin, ces techniques ont également été utilisées avec succès pour le modèle des tâches divisible et pour l'optimisation d'opérations de communication globales.

Modélisation et simulation de plates-formes hétérogènes. Alors que la plupart des problèmes d'ordonnancement sont déjà difficiles sur une plate-forme de calcul homogène, nous avons vu qu'ils le sont encore plus dans un cadre hétérogène tel qu'une grille de metacomputing. Dans le meilleur des cas, on peut arriver à trouver une heuristique garantie, mais comme dans le cas homogène, la plupart du temps, ce n'est même pas possible. On a donc souvent recours à des expériences grandeur nature ou à des simulations pour pouvoir comparer deux heuristiques. Cependant, dans le cas d'une plate-forme de calcul hétérogène et distribuée, de telles expériences sont très délicates à mener en raison de l'instabilité latente de telles plates-formes. Il est en effet impossible de garantir que l'état d'une plate-forme de calcul qui n'est pas entièrement dédiée à l'expérimentation va rester le même entre deux expériences, ce qui empêche donc toute comparaison rigoureuse. On utilise donc des simulations afin d'assurer la reproductibilité des expériences, toute la difficulté étant alors d'arriver à simuler un environnement réaliste.

En effet, la plupart des résultats d'ordonnancement que l'on peut trouver dans la littérature sont obtenus grâce à des hypothèses assez

restrictives et à des modèles assez simples. Les réseaux d'interconnexion sont souvent très simplistes en regard de la réalité. Les ressources de calcul et de communication sont souvent supposées ne pas avoir de variation de performances et même si certaines heuristiques d'ordonnancement prennent en compte leur hétérogénéité, l'hypothèse que ces heuristiques sont capables d'obtenir des prédictions parfaites des différences de vitesses de leurs ressources est quasiment toujours faite. Il est nécessaire de faire ce type d'hypothèse simplificatrice pour comprendre certains phénomènes et réussir à concevoir des heuristiques efficaces. Cependant, ces hypothèses ne sont jamais vérifiées en pratique et le retour à la réalité est rarement effectué. L'impact de ces hypothèses simplificatrices (les variations de charge des ressources, l'impact de l'imprécision des performances, la contention qui peut survenir sur certains liens du réseau, ...) sur une application réelle est très rarement étudié.

Pour y parvenir, une approche efficace consiste à effectuer des simulations utilisant des traces, c'est-à-dire utilisant des enregistrements de différents paramètres d'une plate-forme réelle pour obtenir un comportement réaliste. Nous avons apporté des éléments de réponse à ce problème en développant un simulateur, SIMGRID, en collaboration avec Henri Casanova de l'Université de Californie, San Diego

Les candidats au prix de thèse 2004

27 candidats ont concouru pour le prix de thèse Specif 2004. Chaque dossier a été évalué par trois des 21 membres du jury, ceux-ci étant généralement membres du jury du prix de thèse pour trois ans. On trouvera ici la liste de ces candidats ainsi que le titre de leur travail, le directeur de thèse et le laboratoire.

La plupart des thèses sont disponibles sur le site de Specif.

ABOU EL KALAM Anas, Modèles et politique de sécurité pour les domaine de la santé et des affaires sociales (Yves Deswarte, LAAS)

BARTOLI Adrien, Reconstruction et alignement en vision 3D: points, droites, plans et caméras (Peter Sturm et Radu Horaud, GRAVIR Movi)

BENOIST Thierry, Relaxation et décompositions combinatoires (Philippe Michelon et Benoît Rottembourg, Eq. RO & Optim)

BERRANI SidAhmed, Recherches approximatives de plus proches voisins avec contrôle probabiliste de la précision (Patrick Gros et Laurent Amsaleg, IRISA TexMex)

BLONDEL Christophe, Modélisation 3D et 3D+t des artères coronaires (Nicolas Ayache, INRIA Sophia)

BUFFET Olivier, Une double approche de l'apprentissage par renforcement pour des agents intelligents adaptatifs (Alain Dutech (?), LORIA Maia)

COLIN DE VERDIERE Eric, Raccourcissemnt de courbes et décomposition de surface (Michel Pocchiola, ENS Ulm)

DANNA Emilie, Intégration des techniques de recherche locale a la programmation linéaire en nombres entiers (Claude Le Pape, Eq. RO & Optim)

DE MARCHI Fabien, Découverte et visualisation par l'exemple des dépendances fonctionnelles dans les bases de données relationnelles (Michel Schneider et Jean-Marc Petit, LIRIS)

DHOUTAUT Dominique, Etude du standard IEEE 802.11 dans les réseaux adhoc (Isabelle Guéri-Lasous et Stéphane Ubeda, INSA)

DUFLOT Marie, Algorithmes distribués sur les anneaux paramétrés: preuves de convergence probabiliste et déterministe (Laurent Fribourg, ENS Cachan)

EXPOSITO Ernesto, Protocole de transports orientés Qualité de Service pour les réseaux multimédia (Patrick Senac et Michel Diaz, LAAS)

GOURAUD Sandrine-Dominique, Utilisation de structures combinatoires pour le test statistique (M.C. Gaudel, Alain Denise et Bruno Marre, LRI)

HENRIO Ludovic, Calcul d'objets concurrents: confluence et déterminisme (Denis Caromel et Bernard Serpette, INRIA Sophia Oasis)

KURI Josue, Problèmes d'optimisation dans les réseaux optiques de transport avec connexions planifiées (Maurice Gagnaire, ENST)

LEGRAND Arnaud, Algorithmique parallèle hétérogène et techniques d'ordonnancement: approches statiques et dynamiques (Olivier Beaumont et Yves Robert, ENS)

LEROUX Jérôme, Algorithmique de la vérification des systèmes à compteurs. Approxima-

tion et accélération. Implémentation de l'outil FAST (Alain Finkel, ENS Cachan)

MARTIN Steven, Maîtrise de la dimension temporelle de la qualité de service dans les réseaux (Pascale Minet et Laurent George, Paris XII)

OSSWALD Christophe, Classification et analyse de la similitude et hypergraphes (Jean-Pierre Bathélémy, ENST Bretagne)

PREVOSTO Virgile, Conception et implantation du langage FOC pour les logiciels certifiés (Thérèse Hardin et Damien Doligez, Paris 6)

RENAULT Patricia, Méthodes de réduction de réseaux RC appliquées aux outils de vérification de circuits submicroniques (Pirouz Bazargan-Sabet, Paris 6)

REUTER Patrick, Reconstruction and rendering of implicit surfaces from large unorganized point sets (Christophe Schlick, Labri)

SAPIN Emmanuel, Recherche par algorithmes évolutionnaires d'automates cellulaires universels (Olivier Bailleux, U. Bourgogne)

SONNTAGNONST Benoît, La puissance des prototypes à l'assaut des systèmes d'exploitation (Dominique Colnet, LORIA)

TOUILI Tayssir, Analyse symbolique de systèmes infinis basée sur les automates: application à la vérification des systèmes paramétrés et dynamiques (Ahmed Bouajjani, LIAFA)

VERLAN Serghei, Systèmes de Head et application à la bioinformatique (Maurice Margens-tern, LITA)

ZIMMER Pascal, Récursion généralisée et inférence de types avec intersection (Gérard Boudol, INRIA Sophia)

Un aperçu de l'informatique sur le site Clermontois

Le congrès de Specif a eu lieu cette année à Clermont-Ferrand. A cette occasion, nous ouvrons les colonnes de ce bulletin à Michel Gourgand, membre du CA de Specif et Jean-Marc Petit, correspondant Specif, qui nous présentent brièvement l'informatique à Clermont-Ferrand.

Le contexte Clermontois

Clermont-Ferrand est le principal centre universitaire de la région Auvergne sur lequel sont implantées deux universités depuis 1976 -- l'Université d'Auvergne et l'Université Blaise Pascal -- et une école d'ingénieurs indépendante, l'IFMA (Ecole de Mécanique) fondée en 1991.

Université d'Auvergne (UA)

Les domaines de compétences de l'UA sont la santé, le droit, les sciences économiques et les sciences de gestion. Trois principaux sites accueillent ces formations : Clermont-Ferrand, Aurillac et Le Puy en Velay pour environ 12 000 étudiants.

L'université d'Auvergne comprend un IUT dans lequel existent quatre départements STIC (Informatique, GTR, SRC, Imagerie et BioInformatique) et un IUP de Management et de Gestion des Entreprises (logistique, SAP, ...).

Université Blaise Pascal (UBP)

Les domaines de compétence de l'UBP sont les sciences, les lettres et sciences humaines, la psychologie, les langues appliquées et commerces, et STAPS. L'université abrite trois écoles d'ingénieurs en son sein -- le CUST, l'ISIMA et l'ENS Chimie -- et un IUT com-

portant deux départements STIC, à savoir GEII et GLT.

Elle est répartie sur trois sites, Clermont-Ferrand, Montluçon et Vichy et accueille environ 15 000 étudiants.

Les formations en informatique à Clermont-Ferrand

Elles sont dispensées dans trois principales composantes :

- UFR Sciences de l'UBP, plus précisément le Département de mathématiques et d'informatique.
- ISIMA : Ecole d'Ingénieurs de l'UBP
- IUT informatique de l'UA

Le nombre de permanents en 27^{ème} section est d'environ 80 personnes réparties à 55% sur l'UBP et 45% sur l'UA comme suit :

- UBP :
 - 23 à l'ISIMA dont 5 professeurs
 - 11 à l'UFR Sciences dont 2 professeurs
 - 5 au CUST
 - 4 à l'IUT
- UA
 - 4 à l'IUP (UA)
 - 30 à l'IUT (UA) dont 5 professeurs

Les deux principales formations en Informatique de l'UBP sont l'UFR Sciences et l'ISIMA, et à ce titre,

elles sont décrites plus en détail ci-dessous.

Département de Mathématiques et Informatique de l'UFR Sciences

L'informatique dans le cursus universitaire clermontois, hors école, dépend du département de Mathématiques et Informatique de l'UFR Sciences. Ce département abrite trois mentions : une en Mathématiques, l'autre en Mathématiques, Statistiques et Applications Economiques (MSAE) et enfin Informatique. Le département de Mathématiques et Informatique regroupe environ 70 permanents, dont 10 en 27^o section.

L'ISIMA

L'ISIMA est l'école d'ingénieur en Informatique du site Clermontois et est organisé en 5 filières pour plus de 350 étudiants. Ces filières sont les suivantes :

- Systèmes d'information et de communication et aide à la décision
- Architectures matérielles et conception de circuits
- Calcul et modélisation scientifiques
- Systèmes, réseaux, génie logiciel
- Télécommunications

L'ISIMA délivre également un Diplôme de Spécialisation par la Recherche au terme d'une quatrième année d'études dans l'Institut.

Le LMD à l'UBP

Le passage au LMD s'est effectué en bloc à la rentrée 2004 pour tous les niveaux. L'insertion a été facilitée par un *schéma directeur* de l'UBP donné en 2003. Par exemple, la valeur d'un point ECTS a été fixé en Licence à 10h et le volume horaire des modules fondamentaux d'enseignement a été établi à 50h.

Les modules transversaux de 50h comme l'anglais, les outils informatiques (C2i), MTU (méthodologie du travail universitaire) ont aussi été proposés dans l'optique de factoriser les moyens.

Les spécificités clermontoises dans le domaine « Sciences et Techniques » se déclinent aussi bien en licence qu'en master. En licence, 8 mentions avec 24 parcours prédéfinis sont proposées aux étudiants. Parmi celles-ci, on retrouve une mention « Informatique ». Une très grande factorisation des ressources (C2I, MTU) a été réalisée pour l'informatique de base (outils bureautiques). Les licences sont rattachées à l'UFR Sciences de l'UBP et sont organisées comme suit : le premier semestre est commun à toutes les mentions de la Licence, il s'agit donc d'un semestre de découverte et d'orientation scientifique. De nombreuses passerelles possibles du S1 jusqu'au S3. Pour les autres semestres (S4 au S6), ils sont propres à la mention choisie.

Un dispositif d'aide à la réussite a été mis en place au niveau de l'UFR afin d'éviter les situations d'échec pour les étudiants. Ce dispositif peut se résumer ainsi :

- 2 formes de tutorat : *accompagnement* et *informatique*. Ces tutorats sont encadrés par des étudiants de master en M2, voire M1.
- MTU
 - Recherche bibliographique
 - TP Bio, Chimie, Physique + cours Math

- Projet de formation individualisé (expression écrite+orale)
- Pas de grands amphithéâtres anonymes mais des classes de 35 étudiants au plus
- 10 permanents appelés DEPA (Directeur d'Etudes de Première Année) répartis sur les différentes mentions (1 ou 2 DEPA par mention), leur rôle étant le suivi des emplois du temps, les examens, le suivi des étudiants, et des permanences hebdomadaires.

Les informations sont centralisées sur un site Web accessible aux étudiants : <http://www.sciences.univ-bpclermont.fr/>

Les flux en 2004-2005 au niveau Licence informatique est de plus de 200 étudiants en L1 qui ont choisi l'informatique en module fondamental. Des premiers chiffres sur cette année charnière, il ressort une bien meilleure lisibilité de l'informatique.

En Master, 14 mentions sont proposées dont une intitulée « STIC Informatique ». Le master STIC Informatique comporte un M1 généraliste et deux M2 : un professionnel orienté « *Systèmes d'information et Aide à la Décision* » et un recherche orienté « Modèles, Systèmes, Intelligence ». Deux catégories d'étudiants sont admissibles en M2 recherche : soit des étudiants simples cursus soit des doubles cursus des écoles d'ingénieurs environnantes (ISIMA, IFMA, et CUST).

Le Master Recherche M2 (MSI) est organisé en un tronc commun de 3 modules de 20h et d'un choix d'une option parmi trois. Chaque option propose 4 modules plus 1 module libre où un couplage est possible avec le master M2 professionnel. Les options disponibles sont au nombre de trois :

- Option 1 : Recherche opérationnelle
- Option 2 : Systèmes d'information et communication
- Option 3 : Traitement d'images – Applications médicales

Un stage de recherche d'une durée de 5 mois permet de valider ce master.

Le flux 2004-2005 en Master STIC Informatique est d'environ 50 étudiants, dont 35 étudiants en M2 recherche avec 17 étudiants en simple cursus.

Les effets du LMD ont été d'introduire plus de flexibilité pour les étudiants en offrant de nombreuses passerelles en licence. Clairement, cela a permis une très nette factorisation des moyens, au détriment de la gestion des emplois du temps, typiquement pour la gestion des modules libres.

Pour finir, les spécificités Clermontoise résident dans le partenariat entre UFR Sciences et ISIMA qui s'est concrétisé par la cogestion du M2 professionnel et M2 recherche. Une factorisation des moyens et une meilleure attractivité du cursus sont aussi deux éléments très positifs du LMD. L'intégration à l'ISIMA des étudiants en Licence scientifique (L2) de l'UBP est facilitée par une option de préparation spécifique au sein de leur cursus.

Les laboratoires de recherche en Informatique à Clermont

Deux laboratoires en informatique sont aujourd'hui présents sur le site clermontois : le LIMOS associé au CNRS comme UMR 6158 et le LLAIC comme équipe d'accueil du ministère. Le nombre de permanents actifs est autour de 50 pour le LIMOS et autour de 20 pour le LLAIC. Les autres laboratoires proches des STIC sont le LASMEA (UMR 6602 du CNRS) et l'ERIM (Unité INSERM).

Laboratoire LLAIC (EA 2146)*(Laboratoire de Logique, Algorithmique et Informatique de Clermont 1)*

Clairement identifié au sein de l'université d'Auvergne, ses principales activités sont centrées sur trois principaux thèmes : l'informatique théorique, la géométrie discrète pour l'imagerie et la topologie digitale et synthèse d'images.

Laboratoire LIMOS (CNRS UMR 6158)*(Laboratoire d'Informatique, de Modélisation et d'Optimisation de Systèmes)*

Le laboratoire LIMOS comprend 50 permanents, 12 associés, 30 thésards et 4 ITA. Sa couverture est inter-établissement, i.e. UBP et UA, et regroupe les composantes suivantes : UFR SEN, ISIMA, IFMA, les deux IUTs, IUP et CUST.

Une dominante professionnalisante existe et la vocation fédératrice du LIMOS est toujours un objectif important.

Le LIMOS participe à la fédération de recherche T.I.M.S du CNRS sur les thématiques liées à l'Informatique, la Mobilité et la Sécurité en partenariat avec le LASMEA, le CEMAGREF, et le laboratoire de Mécanique.

Il est aussi associé au grand projet régional INSTRUIRE sur les grilles de Calcul avec le LPC (Physique des Particules) et le LLAIC.

Il comprend trois axes scientifiques principaux :

- Recherche Opérationnelle/Aide à la Décision: Optimisation/R.O, Graphes et Algorithmes, Prévision, Modélisation, BioInformatique
- Systèmes d'Information et de Communication : Bases de Données/Fouille de données, Réseaux, Systèmes Embarqués

- Systèmes de Production : Modélisation, Conception, Méta-heuristiques et Evaluation des Performances, Simulation

Partenariats Industriels : France Telecom R/D, RNTL, RNRT, MICHELIN, PSA, Télémedecine (ANVAR), IBM, Cap Gemini, UNILOG

Des partenariats internationaux avec les pays suivants sont entretenus par les chercheurs du LIMOS : **Canada, Brésil, Chine, Italie, USA, Espagne, Tchéquie, Allemagne**

Le LIMOS abrite aussi des plateformes technologiques et favorise l'incubation d'entreprises innovantes comme NUMTECH, ALLEGORITHMICA, ARTALIS et AKPLA et apporte son soutien à des projets pluridisciplinaires: GRID, Aide au Handicap, Suivi à Distance de Patients.

Principaux sites Web

Université d'Auvergne :	http://www.u-clermont1.fr/
Université Blaise Pascal :	http://www.univ-bpclermont.fr/
LIMOS :	http://www.isima.fr/limos/
ISIMA :	http://www.isima.fr
UFR Sciences :	http://www.univ-bpclermont.fr/COMPOSANTES/sen/SPL1/

Congrès Specif sur les licences et masters en informatique: Fondamentaux en licence, Panorama des masters, Points de vue des industriels, Clermont-Ferrand, 20-21 janvier 2005



Le congrès Specif a été très chaleureusement accueilli par l'Université Blaise Pascal et la communauté urbaine de Clermont-Ferrand. L'organisation, assurée par Michel Gourmand et l'équipe du Limos, a été remarquable. Nous ne pouvons retranscrire intégralement le contenu des débats et l'ambiance studieuse de ce congrès, mais nous en donnons ici quelques points essentiels à l'intention de ceux qui n'ont pu y participer.

Session Poster

Il était proposé aux établissements de présenter, sous forme de posters, leurs masters ayant trait à l'informatique. Plus de 30 établissements ont répondu à l'appel. Nous ne pouvons les citer tous, ni mettre ces posters dans ce bulletin. Ils sont disponibles sur le site de congrès :

<http://www.isima.fr/specif2005>

Si on a pu noter une grande diversité de dénomination ou de nom de spécialité, néanmoins les contenus sont assez homogènes. Bernard Lorho, au nom de la DES, s'est montré intéressé par une certaine homogénéisation des contenus, et éventuellement la constitution d'un programme national, avec parcours majeure-mineure.

A terme, l'objectif sera de clarifier les diplômes et dénominations pour faciliter l'interprétation par les entreprises.

Vers une maquette nationale de Licence d'Informatique

Le congrès Specif a débattu de la question des fondamentaux en licence d'Informatique. L'objectif affiché était double :

- D'une part de proposer aux autorités, aux rapporteurs, aux experts, aux collègues préparant des dossiers des minima qui devraient être satisfaits par tous les dossiers de *Licence d'Informatique* ;
- D'autre part de mettre en place une procédure permettant de converger vers une liste de fondamentaux : des connaissances qui devraient être enseignées dans toutes les filières.

Pour travailler nous sommes partis de documents élaborés à la suite de discussions au sein du conseil d'administration de Specif, de dis-

cussions entamées avec les correspondants Specif ainsi que grâce aux réponses obtenues à un questionnaire envoyé aux différents acteurs des licences et masters d'informatique durant le printemps 2004. Ce document résulte d'une synthèse de ces discussions.

Ces documents se veulent outil de proposition et ont pour objet de permettre aux monteurs de projets et évaluateurs de trouver quelque part l'avis d'une partie de la communauté.

Constat :

L'informatique a évolué et devient une discipline adulte. Cependant il n'existe toujours pas comme pour les mathématiques, la physique, ... de consensus sur ce que doit savoir un étudiant bien formé en informatique.

Il nous a semblé que cette situation était dangereuse et pouvait causer plusieurs problèmes :



nisation en années (première année commune avec une ou plusieurs disciplines).

A la suite d'un débat, le texte suivant a été adopté par la majorité des personnes présentes :

gatoire). Il faut considérer cette liste comme une liste *a minima*, une liste de points de passage à décliner selon les capacités locales. En revanche cette liste n'inclut aucune idée de module et d'or-

1. Manque d'homogénéité pour le diplôme de licence en Informatique : celui-ci est donc peu visible par les entreprises.
2. Pas d'homogénéité dans les recrutements en Masters informatique. C'est d'autant plus gênant que l'accès à la première année de Master se fait de droit.
3. Risque d'entrave à la mobilité internationale (impossibilité de décliner le diplôme français de Licence au niveau européen ou international).

Rappel :

Nous rappelons qu'une licence d'Informatique se déroule sur 3 ans et est composée de 180 crédits ECTS. Là s'arrête ce qui est commun aux licences, puisque selon les lieux on décline l'informatique au niveau de la mention ou du parcours, dans un domaine qui est généralement (mais pas toujours) les sciences et technologies, avec une équipe pédagogique diverse, des choix différents concernant l'orga-

Position du Congrès Specif concernant les Licences d'Informatique

Nous souhaitons que le nombre de crédits disciplinaires corresponde au moins à la moitié (90) du cursus, sachant que par « crédits disciplinaires » il faut comprendre « correspondant aux activités des enseignants chercheurs de la 27^{ème} section du CNU », ou « correspondant aux anciennes Licences-Maîtrises d'informatique » et que la formation (la mention ou le parcours si pertinent) soit gérée et organisée par ce qui actuellement identifie la discipline informatique et donc pour cela par les enseignants de la section 27 du CNU.

A la suite de ce vote les discussions ont continué sur le thème des fondamentaux. Le texte de base est le suivant, qui a été introduit par un exposé de Michel Augeraud (on peut se procurer ses transparents sur le site de Specif). La discussion fut intense mais n'a pas permis à une majorité franche de se dégager et n'a donc pas été finalisé par un vote ou une décision de la communauté.

Nous souhaitons que les enseignements qui mettent en œuvre les thèmes de la liste ci-dessous soient intégrés au cursus (de façon obli-

ganisation de la mise en œuvre. Pour chaque thème est indiqué le nombre de crédits minimal que l'enseignement correspondant doit représenter, au total sur les trois années. On remarquera que le total est de 72 crédits, laissant donc une place importante et souhaitable pour que les établissements et équipes pédagogiques ajustent leur maquette aux réalités locales. Les enseignements sont regroupés par paquets de 6 crédits ce qui semble une règle suivie souvent, mais pas toujours. Des ajustements à cette règle doivent donc être tolérés.

Crédits	Thèmes	Crédits	Thèmes
18	<ul style="list-style-type: none"> • Logique, Fondements des langages de programmation (portée, typage, héritage, visibilité, exceptions, modularité) • Programmation (struct. de contrôle, modularité, typage, héritage) 	12	<ul style="list-style-type: none"> • Systèmes • Réseaux • Architecture
12	<ul style="list-style-type: none"> • Algorithmique et structures de données (graphes, complexité) • Compilation (Analyse syntaxique, production de code simple, interprétation) 	6	<ul style="list-style-type: none"> • Bases de données (Modélisation, utilisation)
6	<ul style="list-style-type: none"> • Technologie informatique <ul style="list-style-type: none"> • IHM (Conception, programmation, ergonomie, programmation événementielle) • Technologies du WEB 	6	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction IA (Heuristique, raisonnement, apprentissage, programmation logique)
6	<ul style="list-style-type: none"> • Spécification, Conception, Tests 	6	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de programmation

Intervention de Bernard Lohro

Représentant la DES

Cette intervention s'est déroulée en deux temps. Dans un premier temps, Bernard Lohro a fait un petit exposé dans lequel il a donné quelques informations sur le travail effectué au niveau du ministère dans le cadre du passage au LMD et indiqué quelles étaient les évolutions



souhaitées par le ministère. Dans un second temps, Bernard Lohro a répondu à quelques questions.

Bernard Lohro est actuellement chargé de mission à la Direction de l'Enseignement Supérieur, auprès de Mr Monteil. L'équipe des chargés de mission comporte une douzaine de personnes. Son rôle est de veiller à l'équilibre de l'architecture globale de l'offre de formation d'un établissement. Par ailleurs, chacun des dossiers présentés par l'établissement est évalué individuellement par la MSTP. De ce fait, un dossier jugé favorablement par la MSTP, à titre individuel, peut être rejeté par la DES, car non compatible avec une bonne structuration de l'offre globale (par exemple pour cause de redondance avec un autre dossier).

Les masters se déclinent sur trois niveaux (contre deux seulement pour les licences) : le domaine, la mention et la spécialité (qui reflète la spécificité de l'établissement). Il est impératif de bien intégrer l'idée de mobilité entre la Licence et le

Master. L'accession à un master est ouverte aux étudiants titulaires d'une licence jugée compatible : il est difficile, la notion de filière ayant de fait disparue, d'être plus précis de manière générale, les intitulés étant très variés, pour des contenus relativement homogènes. Il est également important de noter que le choix de la spécialité affecte a priori les deux années de master. Cela étant, préférence doit être donnée à un tronc commun le plus large possible. Dans les différents schémas envisageables, le schéma en V est à proscrire : le regroupement sous une même mention des spécialités différentes n'a de sens que s'il y a des points communs forts. On peut par contre envisager un schéma en Y (la barre n'étant pas nécessairement toujours calée en début de parcours). Enfin, la solution préconisée par le ministère est une structure en T. La finalité (Professionnelle versus Recherche) apparaissant le plus tard possible, par exemple lors du stage. Cela revient à viser une finalité mixte lors des trois premiers semestres. De façon générale, la distinction Professionnel/Recherche n'est pas souhaitable. En effet, parmi les étudiants qui choisissent un parcours Recherche, seul 1 étudiant sur 4 poursuivra en thèse, et parmi les docteurs, seul 1 sur 4 à nouveau trouvera effectivement un emploi dans un établissement de recherche. Donc en bilan, 15 étudiants sur 16 trouveront un emploi en entreprise, d'où la nécessité de les y préparer. Par ailleurs, les deux aspects sont fortement complémentaires, et il est souhaitable de les trouver systématiquement réunis. A ce titre, on peut se demander ce que signifie l'absence de mention Recherche : il y a un risque de manque d'évolutivité, et absence de l'aspect innovation. Et de même, l'absence de mention Professionnel paraît préjudiciable, car il est fortement souhaitable qu'il y ait des interventions des profes-

sionnels dans la formation.

Enfin, le problème des différences classiques de volume horaire entre les mentions Professionnel et les mentions Recherche est posé. Les textes ne donnent aucune consigne quantifiée, cependant, le rapprochement des deux types de parcours aura un prix, laissé au libre arbitre des établissements.

L'acceptation d'une spécialité par le ministère repose avant tout sur l'adossement de la spécialité sur les activités de recherche de l'équipe pédagogique. En particulier, s'il y a une cohabilitation, toutes les équipes impliquées doivent faire état d'une réelle activité de recherche. Les membres de l'équipe pédagogique doivent être affiliés à des laboratoires, ou à défaut justifier d'une activité reconnue de recherche. Et ceci est valable aussi bien pour les mentions Professionnel que pour les spécialités Recherche.

En ce qui concerne les IUP : un protocole a été signé entre l'ADUIP et la DES. Les IUP sont intégrés aux masters, et un parcours préparatoire en licence (généraliste) peut être prévu. Mais en aucun cas, les IUP ne peuvent démarrer dès la licence. Enfin, il s'agit d'une spécialité, pas d'une mention.

Les relations entre les masters et les écoles d'ingénieurs restent proches de ce qu'elles étaient entre les DEA et les écoles d'ingénieurs. La troisième année des études de l'école d'ingénieurs constitue tout ou partie de la deuxième année du master. Le grade d'ingénieur n'étant pas reconnu à l'étranger (il s'agit clairement d'une spécificité française), il y a un très grand nombre de demandes de co-habilitation.

Le rôle des écoles doctorales a également évolué. Auparavant, les DEA étaient placés sous la responsabilité des écoles doctorales, maintenant, le master dépend intégralement des départements d'enseignement. Les écoles doctorales

n'ont donc aucun pouvoir ni sur la construction, ni sur le fonctionnement des masters. Par contre, le projet actuellement en étude prévoit un renforcement du rôle des écoles doctorales au niveau du doctorat : le doctorat serait délivré par les écoles doctorales, après habilitation de celles-ci par le ministère. Enfin, l'accès aux études doctorales serait ouvert à tout étudiant titulaire d'un master (sans précision sur les mentions Professionnel ou Recherche). Ceci permettrait en particulier d'assurer la pérennité du fonctionnement des laboratoires malgré le fait qu'un nombre important d'étudiants délaisse les mentions Recherche au bénéfice des mentions Professionnel.

Dans un second temps, Bernard Lohro a répondu à quelques questions.

Q: Comment sont perçus par le ministère les dossiers reposant sur un fort potentiel recherche, mais sur un faible potentiel étudiants ?

R: Il est prévu de demander dans les dossiers une indication d'un seuil minimum d'étudiants en dessous duquel la mention concernée ne pourra pas être ouverte.

Q: Comment sont actuellement définis les crédits alloués aux établissements pour les formations ?

R: Pour l'heure, aucun texte ne définit les allocations de crédits. Le système San Remo vit sa dernière année, et un texte de remplacement sera sans aucun doute proposé sous peu.

Q: Peut-on demander le renouvellement d'une habilitation avant l'échéance des 4 ans, i.e. hors du calendrier fixé pour l'établissement ?

R: Cela ne peut s'envisager que dans des circonstances très spécifiques, comme par exemple une modification majeure du paysage local de la recherche.

Par contre, les re-soumissions de dossiers refusés ne seront en aucun cas acceptées.

Q: Est-il envisagé de définir des diplômes conjoints de thèse ou de master, par exemple dans le cadre du programme Erasmus Mundus ?

R: Non, cela n'est en aucun cas à l'ordre du jour. Les diplômes restent nationaux. En ce qui concerne Erasmus Mundus, il s'agit d'un label instituant le fait que des établissements ont reçu un financement pour s'associer. Mais cela ne peut concerner que des masters préalablement habilités.

Table ronde avec des représentants de l'industrie

Participants

Philippe Ayrault, directeur adjoint de la société Surlog, PME de 14 employés

Jacques Bahi, professeur à l'université de Belfort, animateur

Anne-Marie Ehrard, responsable de l'intégration et du développement des compétences des nouveaux embauchés, Bull

Thérèse Hardin, professeur à l'université Paris 6, animatrice

Christian Jullien, responsable de la direction logicielle de la société Hardis, PMI de 350 personnes réparties sur 4 sites

Bernard Lohro, chargé de mission à la DES, Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Laurent Maisonnave, directeur de Pascalis, pépinière d'entreprises, à Clermont-Ferrand

Jean-Pierre Peyrin, professeur à l'université de Grenoble, animateur

Georges Rousset, directeur Auvergne-Limousin de Unilog

Anne-Marie Rouzeré, journaliste,

Le Monde Informatique

La table ronde a été organisée autour de deux thématiques.

Le premier thème concernait les embauches, et les répercussions du LMD sur les embauches. Les intitulés mis en place dans le cadre de la réforme sont-ils clairs et explicites aux yeux des professionnels, ou bien sont-ils vecteurs de confusion. Comment en particulier seront-ils perçus au niveau des embauches, est-il prévu de revoir, dans ce nouveau contexte, les grilles d'embauche ?

Le second thème était le rôle de l'entreprise dans les formations : interventions directes dans les cursus, accueil de stagiaires, intégration d'étudiants suivant un cursus avec apprentissage..... Comment ces divers aspects sont-ils perçus ? Quelles relations les professionnels souhaitent-ils établir avec les universités ?

Premier point : les embauches

En premier lieu, Anne-Marie Ehrard s'interroge sur la disparition de la distinction Professionnel/Recherche. Les entreprises attendent des profils spécialisés, adaptés à leur contexte, ce qui nécessite une formation très orientée vers l'intégration en entreprise. Pour y parvenir, il faudra prévoir des tronc communs très riches, et il est à craindre que la structure en T conduise à un manque de spécialisation préjudiciable à une bonne intégration des étudiants en entreprise.

Bernard Lohro pense qu'un tel risque n'existe pas, et qu'au contraire, la formation sera renforcée puisque tous les étudiants cumuleront une formation théorique solide et une formation pratique poussée.

Christian Jullien exprime lui une certaine inquiétude quant à la trop grande diversité des formations : les entreprises veulent recruter des gens bien formés, or souvent, on constate beaucoup de papillon-

nage, avec des acquis manquant de solidité. Il insiste sur le caractère impératif d'une formation de base solide, dispensée dans l'optique de la construction d'une carrière entière.

Pour Philippe Ayrault, le maintien des deux parcours Pro et Recherche est nécessaire. Surlog a besoin,



certes en proportions très inégales, et d'étudiants issus des filières Pro (majoritairement) et de docteurs ou de doctorants, pour le département R&D, qui emploie une personne et demi.

La question des étudiants quittant l'université après le M1 est ensuite abordée. Pour Anne-Marie Erhard, sachant que Bull emploie majoritairement des cadres (75%), le recrutement de Bull s'effectuait déjà essentiellement à Bac + 5, et un peu à Bac + 4. Ceci devrait donc être maintenu, sans effet notable lié au passage au LMD.

Christian Jullien insiste quant à lui sur le fait qu'il est nécessaire de faire des études les plus longues possible, pour bien se positionner par la suite dans l'entreprise. Il pense donc qu'il nous faut inciter au maximum nos étudiants à aller jusqu'à la fin du master.

Georges Rousset indique que, pour les embauches, les salaires sont fixés par des grilles de salaire fournies par la DRH, qui tiennent compte du niveau d'études après le bac, ainsi que du cursus (en particulier de l'origine du nouvel embauché). Une embauche à Bac + 4 ne pose donc pas de problème spécifique. Il insiste ensuite, sur le fait que le salaire d'embauche n'est pas significatif pour la suite de la

carrière. Très vite, les qualités personnelles sont les critères majeurs d'évolution salariale.

Les universitaires s'inquiètent de savoir si le passage au LMD a été entendu par les entreprises. Par ailleurs, ils aimeraient savoir à quel niveau se font les embauches : en particulier, y a-t-il actuellement

encore de la place sur le marché du travail pour les étudiants issus d'IUT ?

Pour Gérard Rousset, le critère majeur, au moment de l'embauche, reste le nombre d'années d'études après le Bac. Chez Unilog, le recrutement se fait à 70% à Bac + 5 et un peu Bac+ 4, ce qui perdurera avec l'apparition du Master. Les 30% restant correspondent à des embauches niveau IUT.

Anne-Marie Ehrard exprime la satisfaction des professionnels de trouver, dans les textes, de nombreuses références à la notion de métier, ce qui va dans le bon sens aux yeux des entreprises.

Christian Jullien relève la difficulté de certaines embauches à la sortie de l'IUT. Les PME qui recrutent souvent des étudiants issus d'IUT leur confient en particulier des postes de responsable informatique. Ces postes présentent les mêmes exigences que des postes de DSI dans les grands groupes, postes souvent pourvus par des gens ayant le niveau Bac + 4 ou 5. Les personnes recrutées doivent donc être particulièrement solides, et pour ce faire, on a intérêt à faire des études longues.

Chez Bull, quelques embauches se font au niveau BTS ou IUT. Les profils associés sont des profils

d'administrateur système, réseaux ou bases de données.

Bernard Lohro précise que pour l'heure, les anciens diplômés sont toujours délivrés comme diplômés intermédiaires. Un étudiant quittant l'université après le M1 aura donc toujours un diplôme de maîtrise. Par ailleurs, s'il est hors de question qu'un étudiant poursuive en master à l'issue d'une licence professionnelle, par définition terminale, il est tout à fait possible qu'il reprenne ses études après quelques années passées en entreprise, afin de pouvoir faire évoluer sa carrière.

Thérèse Hardin s'interroge ensuite sur les différences de recrutement existant entre les élèves issus des écoles d'ingénieurs et les étudiants issus de l'université.

Chez Unilog, les candidatures des élèves ingénieurs sont privilégiées, et leurs grilles de salaire sont meilleures que celles des étudiants issus de l'université.

Il en est de même chez Bull. Mais Bull recrute malgré tout 40% d'universitaires. Par ailleurs, certaines écoles d'ingénieurs (telles que Supélec, ENST, ENSTBrest...) sont clairement préférées, avec des salaires supérieurs à l'embauche.

Philippe Ayrault fait remarquer que pour l'heure, il n'y a pas encore de retours d'expérience concernant le LMD. Il craint toutefois une perte de lisibilité pour les professionnels, qui pourraient de ce fait se tourner davantage encore vers les cursus inchangés tels que ceux des écoles d'ingénieurs.

Les universitaires se préoccupent ensuite de savoir quel est le devenir des étudiants non issus de cursus informatique (par exemple issus de parcours de physique, chimie...) qui ont été massivement embauchés il y a quelques années.

Il semble qu'ils n'aient pas connu de difficultés majeures. En particulier, Anne-Marie Ehrard explique

que les entreprises telles que Bull ont une gestion prévisionnelle de leur personnel, et prévoient des stages de formation pour leurs salariés, ce qui leur permet de rester compétitifs.

Anne-Marie Rouzeré demande ce qu'il en est de l'offshore.

Chez Unilog, ce problème est très peu présent. Unilog n'a pas de relations avec l'Asie, par contre, un petit peu avec l'Afrique du nord.

Anne-Marie Ehrard souligne qu'après une baisse sensible des recrutements de développeurs dans les années 90, on assiste actuellement à une remontée du nombre d'embauches sur ces profils.

Christian Jullien s'inquiète malgré tout du devenir du secteur du développement. Pour l'heure, il est relativement facile de trouver du travail dans les services, mais c'est loin d'être le cas dans le domaine du développement. Il constate également un manque préoccupant de continuité dans les activités des salariés : les missions sont de courtes durées (6 mois en moyenne) ce qui ne permet pas une réelle spécialisation, donc une réelle compétitivité.

Le dernier point abordé dans cette première partie est l'embauche des docteurs.

Chez Unilog, il n'y a aucune embauche de docteurs, seulement des ingénieurs. De plus, les docteurs sont perçus comme peu adaptés aux postes à pourvoir au sein de la société.

Deuxième point : interactions entreprises - universités

Les universitaires indiquent que, pour travailler, les universités ont besoin d'étudiants en thèse, donc de financements. Ils s'interrogent en particulier sur le rôle des bourses Cifre, sur l'intérêt qu'elles présentent pour les entreprises, et donc sur leur devenir.

Chez Bull, qui possède un départe-

ment R&D important, il y a un volant non négligeable de thésards, et la société embauche effectivement des doctorants. Il y a donc une bonne pénétration du monde de la recherche.

Par contre, chez Unilog, il n'y a pas de recherche, le profil de société de service n'induisant pas de besoin de recherche. Donc les doctorants et les docteurs ne présentent pas d'intérêt aux yeux de la société.

Philippe Ayrault insiste sur l'importance des docteurs pour la survie des départements R&D. Il indique que, lors de gros contrats, Surlog finance des bourses Cifre, afin d'épauler son propre département R&D. Le maintien d'une activité de recherche est de plus vital pour les petits groupes, car cela les différencie des gros groupes, et leur permet de ce fait de survivre.

Bernard Lohro fait remarquer que le nombre d'allocations fournies par le ministère reste constant (et les montants stables!). Il regrette que les liens entre les docteurs et l'industrie soient si ténus. Parfois, il est même presque honteux d'avoir fait une thèse!

Les docteurs pourraient tout naturellement trouver leur place dans les start-up, mais celles-ci ont presque totalement disparu. Les jeunes entreprises préfèrent, pour raisons budgétaires, embaucher au niveau Bac + 2 ou ingénieurs. Elles se tournent très peu vers les docteurs. Christian Jullien note également que nombre de problèmes viennent de la difficulté à trouver des financements : les ministères ne financent rien, tout doit passer par l'Europe, ce qui demande des démarches lourdes et fastidieuses.

La discussion s'oriente ensuite sur les stages et l'apprentissage.

Georges Rousset confirme l'importance du stage au niveau de l'embauche : chez Unilog, 50% des embauches se font consécutivement à un stage. Et par ailleurs, presque 100% des stages de pré-

embauche se solde par l'embauche effective du stagiaire.

Christian Jullien rappelle qu'il est indispensable, au moment de l'embauche, de déjà avoir une bonne connaissance de la vie de l'entreprise. Cela peut s'acquérir via les stages. Il est également nécessaire que les industriels s'impliquent dans les formations.

Philippe Ayrault fait remarquer qu'il est souvent difficile d'intégrer tous les stagiaires au même moment. Une plus grande répartition des stages dans l'année permettrait un meilleur accueil des stagiaires.

Enfin, Bernard Lohro note que, dans le cadre du LMD, le positionnement des stages semble préférable en master, la licence étant déjà relativement lourde en terme d'objectifs.

L'apprentissage est quant à lui perçu de différentes manières. Chez Bull, il concerne environ une cinquantaine de personnes par an. Il permet aux jeunes de bien comprendre l'entreprise. La société est donc plutôt favorable à ce type de formation.

Chez Unilog au contraire, ce mécanisme n'est pas utilisé, car il n'apparaît pas comme bien adapté aux besoins du service.

Enfin Philippe Ayrault fait état des difficultés qu'ont les PME à intégrer le mode de fonctionnement par apprentissage, le découpage du temps étant difficile.

Le recours à la formation continue dispensée par les universités est également perçu comme difficile. Il faut un cadre de financement, pour une durée significative, ce qui est difficile à obtenir. Georges Rousset fait remarquer que pour la formation continue, le CNAM propose des solutions qui fonctionnent bien, ne nécessitent pas de financements spécifiques, et permettent aux salariés de poursuivre leurs activités professionnelles.

Thérèse Hardin souligne l'intérêt

que peut représenter, au sein d'une formation de type master, de mélanger les étudiants en formation initiale et ceux en formation continue. Les interactions en sont très bénéfiques pour tous.

Master PRO vs Master Recherche

La réforme LMD et particulièrement le fait que le niveau Master se situe entre Bac + 3 et Bac + 5 impose une réflexion sur les objectifs de parcours à ce niveau, la manière de construire l'offre de formation, l'ouverture internationale de cette offre.

Après une présentation qui présente le questionnaire, le débat s'engage.

La mise en place du LMD s'accompagne d'une volonté de factoriser les moyens. Mais au-delà, les objectifs de formation d'un parcours PRO et d'un parcours RECHERCHE sont ils si différents ?

Ainsi on trouve dans les offres des parcours où la première année, généraliste est commune et où une différenciation de l'offre est réalisée en seconde année. On parlera dans ce cas de parcours en Y. Bernard Lohro rappelle que la directive du ministère était de bannir les

capable de s'adapter au cours de leurs carrières aux changements. Réciproquement les étudiants se destinant à la recherche ne peuvent se dispenser d'une bonne pratique même si son apprentissage n'est pas le fondement de la formation.

Derrière ces réflexions, il apparaît que la réforme LMD, pour la discipline informatique, n'est pas seulement technique et structurelle mais qu'elle induit, surtout au niveau Master, une mise en œuvre pédagogique différente. Ainsi, l'apprentissage des fondements doit s'appuyer sur la construction de compétences pratiques illustrant et construisant ces fondements et réciproquement, l'apprentissage des compétences pratiques doit être organisé pour étayer une connaissance et non comme un enseignement se suffisant à lui même.

La question se pose alors de la dénomination, devra-t-on dans l'avenir parler de masters pro et de master recherche ou tout simplement de master ?

Dans le fonctionnement actuel, des étudiants étrangers désireux de faire leur recherche dans des laboratoires Français entrent en DEA. Leur intégration « en cours de formation » dans un Master en deuxième année nécessite de fixer

besoins, besoins des entreprises ou besoins de labos.

Force est de constater les différences qui existent en terme de besoins. Mais au-delà comment un étudiant peut il dans son parcours acquérir ces compétences ? Il est remarqué que les compétences pratiques dont on a besoin aujourd'hui ne sont pas forcément celle dont on aura besoin demain.

Alors se pose le problème de l'acquisition de ces connaissances pratiques. Elles peuvent être acquises dans une structuration où elles apparaissent comme un service servant à répondre à la demande d'étudiants. Mais elles peuvent aussi être offertes de manière intégrée à la formation sous forme d'unité d'enseignements spécifiques ou à l'intérieur d'unité dont l'objectif est l'enseignement de connaissances fondamentales. Cette dernière organisation doublée de la mise à disposition de « services de formation à des compétences pratique » répond assez bien à la logique du master qui laisse aux étudiants une large autonomie.

Mais alors se pose le problème du recrutement des étudiants de Master et de l'attribution des bourses. L'autonomie nécessaire, la capacité d'abstraction font que tout étudiant sortant d'une licence ne peut sans risque s'orienter vers un Master. Les participants à la table ronde s'inquiètent alors que « tout étudiant ayant obtenu une licence » peut prétendre à entrer en Master. En particulier il s'inquiètent de ce que ce fait n'entraîne chez les jeunes bacheliers une pratique intégrant plus une stratégie d'acquisition de diplômes que la recherche d'une formation. La crainte que cette pratique n'entraîne une perte de la capacité moyenne d'abstraction des étudiants entrant en Master est forte. Les conséquences en terme de diminution, faute de candidats suffisamment formés, du nombre de futurs doctorants issus



parcours en V (sans factorisation d'unité d'enseignement) et à l'inverse que la préférence allait à un parcours dit en T où la seule différence portait sur le stage. Ce choix n'est pas uniquement technique et économique mais est justifié par le besoin à un niveau Master de bons professionnels avec de très solides connaissances afin de les rendre

des pré requis pour permettre à aux étudiants acceptés des chances de succès. En revanche les étudiants engagé en Master 1 doivent pouvoir terminer le cycle. Ainsi le filtrage entre la 1^{ère} et la 2^{ème} année est proscrit.

Les participants à l'atelier envisagent le problème sous l'angle des

d'un parcours LMD dans une Université Française inquiètent. Cette diminution résulterait d'une baisse du niveau signalée précédemment ou d'une diminution du flux.

Le financement des étudiants reste sur le modèle précédent. Ainsi l'acquisition d'une bourse de 3^{ème} cycle est soumise à un classement. Leur rôle dans le système précédent était d'encourager des étudiants se destinant à la recherche. La disparition de la différenciation PRO / RECHERCHE pose le problème du classement en gardant l'esprit de ces aides. On peut craindre dans un contexte, où faire de la recherche est difficile, un appauvrissement du flux et des conséquences importantes sur la capacité d'innovation dans notre pays.

Etudiants étrangers

Nous assistons à une augmentation du nombre d'étudiants en mobilité internationale et cette tendance

devrait, d'après les projections réalisées par le commissariat général du plan (1) se confirmer voire s'accroître dans les années à venir. Cet atelier a permis de débattre des questions relatives à cette évolution et des problèmes rencontrés tels que les problèmes liés au recrutement sur dossier (manque d'éléments objectifs pour juger de la qualité d'un dossier), au nécessaire accueil des étudiants (souvent perdus dans notre système LMD) et à l'enseignement (problème de communication en langue française relaté par différents collègues). Les conclusions de cet atelier sont principalement sur le nécessaire besoin de ressources et de structures spécifiques pour améliorer le recrutement, l'accueil et le suivi des étudiants en mobilité internationale.

(1) Commissariat général du plan, les quatre pages, Numéro 2 – 15 juin 2004

*Rendez-vous au prochain congrès
Specif, qui aura lieu à Saint-Etienne,
les 12 et 13 janvier 2006*

En direct du CNU

Qualifications 2005 de la section 27 du CNU

Il ne s'agit pas du compte rendu de la section 27, mais de la reprise des tableaux publiés par Daniel Herman sur le site de la section. Les quelques explications autour de ces tableaux sont une mise à jour de ceux de 2004. CC

Statistiques MC

Candidatures annoncées versus dossiers traités.

Mention	Nb	Répartition	Sous-totaux	Taux brut
Candidature déclarée irrecevable par l'administration	3	0,4%	193, ou 22,8%	
Dossier envoyé hors délais	1	0,1%		
Dossier non parvenu	189	22,3%	653, ou 77,2%	38,1%
NON	249	29,4%		
OUI	404	47,8%		
TOTAL	846	100,0%		

Notons que si le taux de qualifiés par rapport au nombre total de candidatures annoncées est inférieur à 50%, il est par contre de 61,9% par rapport au nombre de candidats examinés effectivement, et même de 75,4% si on ne tient pas compte de ceux jugés hors section.

Répartition des refus de qualification¹.

Type refus	Nb	%
Dossier mal fait ou globalement faible	46	18,5%
Hors section	117	47,0%
Problèmes en enseignement	24	9,6%
Problèmes en recherche	62	24,9%

Comptages: analyse par thèmes et dénombrement des candidates (F) La section cherche à recenser les thématiques des candidats et des qualifiés. Les thèmes retenus sont très larges et arbitraires (et souvent un candidat pourrait être classé dans plusieurs thématiques). Malgré ses imperfections, elle donne une idée assez précise de l'activité de divers domaines.

Thème	% cand	% qualifiés		Candidats		Examinés		non 27		qualifiés	
		tous	F	tous	F	tous	F	tous	F	tous	F
Inconnu ou inclassable	6,5			55	12	38	8	35	8		
Algorithmique et combinatoire	9,2	10,9	7,2	78	15	59	12	5	3	44	6
Architecture des machines	2,2	1,6	3,6	19	6	9	5	1		6	3
Bioinformatique	3,4	3,0	1,2	29	6	25	4	9	2	12	1
Communication homme-machine	4,6	4,7	6,0	39	11	32	8	5	2	19	5
Génie logiciel et programmation	5,0	6,2	6,0	42	6	32	5			25	5
Informatique industrielle	3,0	0,5	2,4	25	7	18	6	9	1	2	2
Informatique théorique ou fondamentale	8,9	12,1	9,6	75	15	62	12	5	1	49	8
Intelligence Artificielle	10,4	9,9	13,3	88	24	72	19	10	5	40	11
Réseaux	9,1	11,9	9,6	77	15	61	11	4	2	48	8
Signaux, images, parole	16,4	13,1	12,0	139	20	105	15	30	2	53	10
Systèmes d'information	12,2	13,6	14,5	103	26	75	21	3	2	55	12
Systèmes informatiques	9,1	12,6	14,5	77	18	65	16	1		51	12
TOTAL	100,0	100,0	100,0	846	181	653	142	117	28	404	83

Statistiques PR

Candidatures annoncées versus dossiers traités.

¹ Rappel du compte-rendu 2002 de la section : lorsque la recherche est citée comme cause principale de refus, cela ne signifie pas que le dossier enseignement est de bonne qualité. Ainsi, parmi les candidats dont la recherche a été jugée un peu limite, certains ne sont pas qualifiés parce que rien au niveau de l'enseignement ou des tâches collectives n'a semblé de nature à compenser une faiblesse relative en recherche. En revanche, les candidats dont le motif de refus cité est l'enseignement sont tous des candidats ayant un bon niveau en recherche.

Carrière

Mention	Nb	Répartition	Sous-totaux	Taux brut
Dossier non parvenu	21	10,6%	21, ou 10,6%	
NON	60	30,3%	177, ou 89,4%	33,9%
OUI	117	59,1%		66,1%
TOTAL	198	100,0%		

Le taux de qualifiés par rapport au nombre de candidats examinés et jugés appartenant à la section est ici 76,5%.

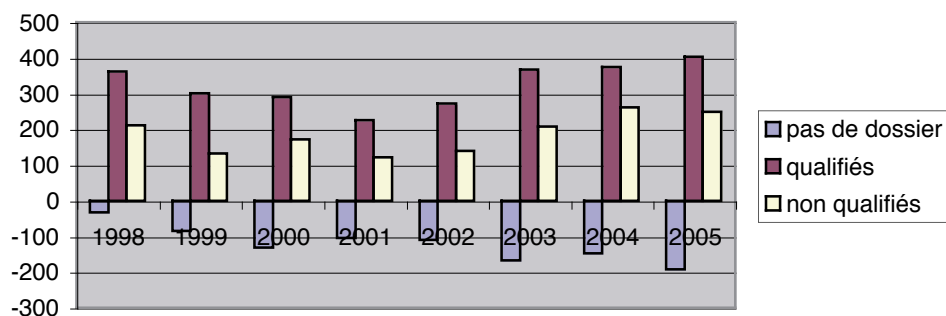
Répartition des refus de qualification.

Type refus	Nb	%
Dossier mal fait ou globalement faible	11	18,3%
Hors section	24	40,0%
Problèmes en enseignement	5	8,3%
Problèmes en recherche	20	33,3%

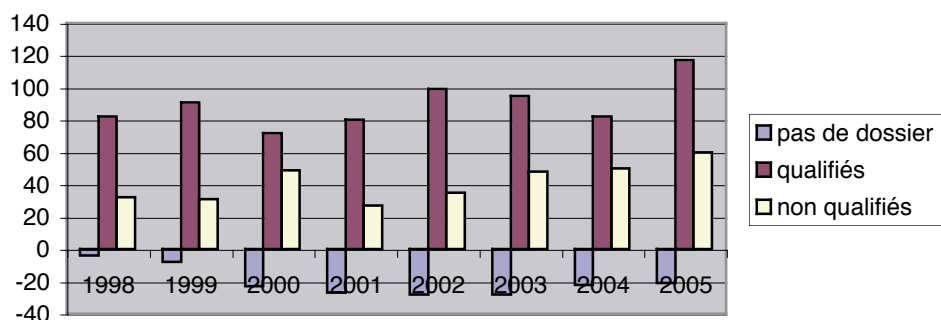
Comptages: analyse par thèmes et dénombrement des candidates (F)

Thème	% cand	% qualifiés		Candidats		Examinés		Non 27		qualifiés	
		tous	F	tous	F	tous	F	tous	F	tous	F
Inconnu ou inclassable	4,0			8	1	8	1	6	1		
Algorithmique et combinatoire	10,6	12,8	7,7	21	2	17	2	1		15	2
Architecture des machines	2,0	0,9		4	1	4	1			1	
Bioinformatique	4,0	4,3	3,8	8	1	7	1			5	1
Communication homme-machine	2,5	2,6	7,7	5	2	4	2			3	2
Génie logiciel et programmation	8,6	9,4	3,8	17	2	15	1			11	1
Informatique industrielle	3,5	1,7		7	1	6		3		2	
Informatique théorique ou fondamentale	15,2	16,2	7,7	30	3	27	2	4		19	2
Intelligence Artificielle	17,2	16,2	26,9	34	9	32	8	2		19	7
Réseaux	3,0	2,6	7,7	6	2	4	2	1		3	2
Signaux, images, parole	12,1	12,8	7,7	24	2	23	2	5		15	2
Systèmes d'information	11,6	13,7	15,4	23	6	21	5	2		16	4
Systèmes informatiques	5,6	6,8	11,5	11	3	9	3			8	3
TOTAL	100,0	100,0	100,0	198	35	177	30	24	1	117	26

Evolution des candidatures MCF depuis 1998



Evolution des candidatures PR depuis 1998



Réflexions et propositions pour l'évolution du statut des enseignants-chercheurs

Après un long travail en commun, Specif et le club EEA ont élaboré le texte ci-dessous. Ce texte a été envoyé au Président de la République, au Premier Ministre, ainsi qu'à nos ministres de tutelle et aux services dont nous dépendons. Il était accompagné du texte de présentation suivant.

Présentation

Specif et le Club EEA associations professionnelles regroupant un très grand nombre d'enseignants-chercheurs et chercheurs du domaine des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication souhaitent apporter leurs contributions au débat national sur l'évolution de la recherche publique. Elles formulent un ensemble de propositions que nous vous prions de bien vouloir trouver dans le document de synthèse joint.

Dans le cadre de ces associations indépendantes, foyers d'échange et de travail, des enseignants et des chercheurs de toutes opinions et de tout grade coordonnent leurs efforts pour promouvoir le développement de leurs disciplines dans le respect de l'éthique universitaire et avec la conscience des enjeux professionnels et économiques. Forces de proposition, le club EEA et Specif sont attentifs à l'évolution du métier d'enseignant-chercheur liée aux contextes national et européen et ont mené ensemble une réflexion sur cette évolution indispensable.

Les deux associations sont favorables, à une évolution à moyen terme vers un statut unique des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans le cadre d'une harmonisation européenne ou à des systèmes de passerelles facilitées. Mais un certain nombre de mesures préalables à court et très court terme nous apparaissent indispensables et font l'objet du document de synthèse.

Depuis plus de quarante ans Specif et le Club EEA ont toujours apporté leurs contributions au ministère en charge de la recherche et de l'enseignement supérieur dans un esprit d'ouverture et c'est toujours dans cet esprit que nous vous soumettons nos propositions.

Propositions

Introduction

Le club EEA et Specif sont deux sociétés savantes au cœur des STIC, rassemblant les enseignants-chercheurs et chercheurs en Electronique-Electrotechnique-Automatique (EEA) et en Informatique (Specif). Elles ont été créées pour promouvoir leurs domaines scien-

tifiques respectifs au niveau national et international. Elles se veulent lieux de discussion, d'étude, de prospective et de proposition sur tous les sujets liés à la recherche et à l'enseignement, en intervenant par exemple sur l'organisation et l'harmonisation des contenus des diplômes nationaux.

Les deux associations sont convaincues de la nécessaire évolution de la structure du dispositif national de la recherche publique et de l'enseignement supérieur, évolution qui doit être accompagnée de celle du statut des enseignants-chercheurs. La contribution qui suit porte sur l'évolution de ce statut. Elle doit servir de base à un

Carrière

dialogue effectif entre le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche et les enseignants-chercheurs.

Cette contribution a été élaborée, au cours de discussions menées dans les deux associations et au sein d'une commission commune club EEA - Specif. Ces propositions ont été largement diffusées au sein de la communauté des Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication (5000 enseignants-chercheurs environ) et ont fait l'objet d'une très large approbation.

Nous sommes attachés à un statut unique pour l'ensemble des enseignants-chercheurs. Il doit permettre de prendre en compte selon les grands domaines disciplinaires les spécificités d'exercice des activités de recherche et d'enseignement.

Notre contexte, nos spécificités

La communauté STIC est jeune et ses champs scientifiques ne cessent de s'étendre et de s'approfondir. Elle impulse et précède les innovations technologiques de toute la société. Elle les accompagne par le développement des enseignements nécessités par la création de nouveaux métiers induite par les STIC. Elle est donc directement et profondément impliquée dans ce changement technologique très rapide. Celui-ci induit une évolution, également très rapide, des équipements matériels et logiciels utilisés en enseignement et en recherche.

La notion de laboratoire et d'équipe de recherche est fondamentale dans l'organisation de la recherche dans les STIC. Elle permet de structurer celle-ci et de capitaliser les connaissances acquises, de mutualiser des ressources techniques et administratives et d'avoir des capacités d'échange facilitées par la proximité. La recherche dans nos

domaines a très souvent un caractère transdisciplinaire et la richesse de l'environnement scientifique est essentielle.

Dans toutes leurs missions, les enseignants-chercheurs sont confrontés à des problèmes lourds et récurrents de gestion de cette évolution, de sécurité d'accès et de maintenance dans un contexte d'insuffisance de logistique technique. Ils ont alors à assumer cette logistique au détriment de leur activité de recherche. En ce qui concerne l'enseignement, il faut noter que les travaux pratiques demandent par nature des renouvellements fréquents. Cela se traduit par un travail de préparation très lourd et la différenciation travaux pratiques - travaux dirigés n'a pas de sens dans nos disciplines. Par ailleurs de nombreux sites délocalisés de premier cycle et d'IUT ont été créés, très souvent autour des STIC. De nombreux jeunes collègues affectés sur ces sites ont été confrontés à la mise en place de structures pédagogiques, d'enseignements, et d'équipements sans soutien technique, ce qui a conduit inéluctablement à un sacrifice de leur activité de recherche.

A l'heure où l'on préconise le regroupement des moyens de recherche au niveau régional, la prise en compte de façon spécifique des conditions d'exercice de la recherche des enseignants-chercheurs dans les établissements délocalisés est impérative et plus que jamais un point sensible.

Nos propositions

Le constat que nous avons pu faire, au sein de nos communautés, est partagé par un très grand nombre d'enseignants-chercheurs appartenant à d'autres domaines disciplinaires. Au-delà de notre spécificité, nous nous sommes attachés à dégager des propositions applicables à l'ensemble de la communauté universitaire.

Le statut d'exercice

Le statut de fonctionnaire est le mieux à même de garantir la liberté intellectuelle de l'enseignant-chercheur et il doit être maintenu et réaffirmé. Il est en outre fondamental d'assurer une entière liberté d'action et de parole à l'enseignant-chercheur, dans le respect des usages universitaires et d'une déontologie communément admise.

Les missions de l'enseignant-chercheur

Les missions fondamentales obligatoires de l'enseignant-chercheur sont l'enseignement (initial, continu, à distance, ...) et la recherche, auxquelles s'ajoutent des missions d'intérêt collectif de diffusion de la connaissance, d'animation et de direction d'établissements et structures d'enseignement et de recherche, d'échanges à tous les niveaux de la société (culturel, économique, politique, ...) et de promotion de l'enseignement supérieur dans le cadre international. Ces activités doivent bénéficier de la même considération et être reconnues dans toutes leurs dimensions. La charge de service statutaire se définit par rapport à la totalité des missions précitées. L'activité de recherche doit être considérée comme indispensable. Associée à une activité de recherche reconnue, l'activité annuelle d'enseignement ne peut excéder un nombre d'heures fixé nationalement qui devrait faire l'objet d'une diminution significative.

L'exercice de ces missions s'effectue dans le cadre d'un projet professionnel réactualisé périodiquement et négocié au sein de l'établissement d'affectation. Il est évalué pour tous et pour toutes les missions, au niveau national.

Les droits

L'état doit apporter un accompagnement logistique administratif et technique suffisant, pour l'exécu-

tion de ces missions, garantissant ainsi à chaque enseignant - chercheur durant toute sa carrière, la possibilité d'exercer l'ensemble de ses missions et tout particulièrement sa mission de recherche.

Le droit à la formation est un droit fondamental qui doit être garanti et réaffirmé, et la recherche doit en être le creuset. Un cadre statutaire approprié aux enseignants-chercheurs en début de carrière doit être mis en place. Il devrait permettre de maintenir la dynamique de recherche, de faciliter l'intégration dans les équipes locales tout en maîtrisant la pratique pédagogique liée à un domaine d'enseignement beaucoup plus large que celui de recherche, et enfin de contribuer à mettre en pratique des approches didactiques nouvelles.

Le statut doit également faciliter la réintégration professionnelle des enseignants - chercheurs après une absence de longue durée (maladie, congé parental, mission de longue durée, tâches d'administration lourdes,...).

Pour l'ensemble des enseignants-chercheurs le droit au congé pour recherche et conversion thématique d'une année tous les 7 ans doit être garanti, pour approfondir et étendre leurs compétences, et développer les échanges inter-universitaires et avec le monde économique.

Le projet professionnel

La diversité des disciplines et de leurs pratiques conduit à une différenciation des conditions d'exercice des missions des enseignants-chercheurs et de la définition de leur projet professionnel. Il revient à l'instance d'évaluation d'en définir le cadre, en publiant les critères d'évaluation.

Le projet professionnel de l'enseignant-chercheur doit faire l'objet d'une négociation au sein de son établissement d'accueil, dans le respect de l'ensemble des missions

des enseignants-chercheurs. Il doit également faire l'objet à chaque réactualisation d'une lettre de mission définissant les obligations de l'enseignant-chercheur et celles de l'établissement. En cas de désaccord, l'enseignant-chercheur peut faire appel et l'instance d'évaluation se prononcera sur cet appel.

L'évaluation

L'évaluation des enseignants-chercheurs par une instance indépendante est indispensable à la qualité de l'enseignement supérieur. Il s'agit d'une évaluation-conseil. Elle doit être systématique et périodique et doit être menée au niveau national par des pairs (français et étrangers) en majorité élus. Elle doit être établie sur la base d'un rapport établissant le bilan, les évolutions et la prospective du projet professionnel de chaque enseignant-chercheur et d'un avis circonstancié du chef d'établissement et du directeur de l'unité de recherche d'affectation.

L'évaluation doit être menée sur la base de critères portés a priori à la connaissance des enseignants-chercheurs. Les conclusions de cette évaluation doivent être communiquées de façon personnelle à chaque enseignant-chercheur.

Cette évaluation doit être la base des processus d'avancement, de promotion et du déroulement de la carrière des enseignants-chercheurs.

Mobilité

Des mesures incitatives et d'accompagnement pour la mobilité thématique et géographique (nationale et internationale) doivent être proposées aux enseignants-chercheurs dans le cadre des règles de la fonction publique et de leur mise en œuvre pour les autres corps de fonctionnaires.

Constitution de retraite

L'âge d'entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur est une

caractéristique très particulière de ce corps de fonctionnaires, pénalisante en terme de reconstitution de carrière. Des mesures spécifiques sont nécessaires, pour une prise en compte plus favorable des années de préparation de la thèse et des éventuelles années de post-doctorat.

Compte rendu intersyndical de la session de printemps 2005 de la section 07 du comité national de la recherche scientifique

La session de printemps a eu lieu du 28 février au 3 mars 2005. Spécif participe à la diffusion en proposant dans le bulletin le compte rendu rédigé par P. Baptiste (SNCS-FSU), A. Choisier (SGEN-CFDT), B. Oriola (Sud Recherche), F. Pierrot (SNCS-FSU), H. Prade (SNCS-FSU), L. Pronzato (SNCS-FSU), I. Queinnec (SNCS-FSU), D. Rossin (SNCS-FSU).

Le présent rapport est un résumé, pas nécessairement dans l'ordre chronologique, des débats qui ont eu lieu lors de la session de printemps 2005 de la section 07 du comité national. Ce document n'ayant aucune valeur officielle, ses rédacteurs ne peuvent être tenus pour responsables d'erreurs ou d'omissions. Vos commentaires et vos questions sont les bienvenus. Ce compte rendu a vocation à être diffusé le plus largement possible. N'hésitez donc pas à le transmettre autour de vous ou à demander à ses rédacteurs d'être ajouté(e) dans la liste de diffusion.

La section est composée de (les absents étaient excusés) : Philippe Baptiste, CR, LIX, Palaiseau, Nicole Bidoit, PU, LRI, Paris, Prosper Chemouil, ING, France-Telecom, Issy-les-Moulineaux, Annick Choisier, AI, LIMSI, Orsay, Bruno Durand (membre nommé du bureau), PU, LIF, Marseille, Cécile Durieu, MC, SATIE, Cachan, Christophe Fonte, IR, CRAN, Nancy, Bruno Jouvencel, PU, LIRMM, Montpellier, Rogelio Lozano, DR, HEUDIASYC, Compiègne, Isabelle Magnin, DR INSERM, CREATIS, Lyon, Christian Michel, PU, LSIIT, Illkirch, Eric Moulignes (membre nommé du bureau), PU, LTCl, Paris (absent), Bernard Oriola, IR, IRIT, Toulouse, Hélène Paugam-Moisy, PU, ISC, Lyon, François Pierrot (président), DR, LIRMM, Montpellier, Henri Prade, DR, IRIT, Toulouse, Luc Pron-

zato, DR, I3S, Sophia-Antipolis, Isabelle Queinnec (membre élue du bureau, secrétaire), CR, LAAS, Toulouse, Michel Riveill (membre élu du bureau), PU, I3S, Sophia-Antipolis, Dominique Rossin, CR, LIAFA, Paris, Eric Sanlaville, MC, LIMOS, Clermont-Ferrand.

Des membres du département STIC du CNRS ainsi que des représentants du département STIC de la MSTP (Mission Scientifique Technique et Pédagogique) du ministère de la recherche et des nouvelles technologies ont assisté à temps partiel aux travaux de la section :

Robert Plana, directeur scientifique par interim, Maxime Crochemore, directeur scientifique adjoint, Serge Fdida, chargé de mission, Ali Charara, chargé de mission, Christian Jutten, chargé de mission, Brigitte Vallée, chargée de mission, Véronique Donzeau-Gouge, chargée de mission auprès du département STIC de la MSTP.

Voici l'essentiel des tâches qui ont incombé à la section lors de cette session :

- Examen des dossiers des unités de recherche associées au CNRS qui sont en renouvellement quadriennal, ainsi que les dossiers de demande de création d'unités associées ou de rattachement d'unités existantes. Dans chacun des cas, la section établit un rapport et émet un avis qui est transmis aux unités concernées.

- Evaluation biennale des chercheurs CNRS qui recevront un avis sur leurs activités de recherche.
- Etude de cas particuliers de chercheurs tels que des demandes par la section ou le département d'évaluation complémentaires, des demandes de changements d'affectation ou des reconstitutions de carrière.
- Autorisations à concourir aux concours CR2, CR1 et DR2. Il est rappelé que la section n'a qu'un rôle consultatif sur l'ensemble des questions qu'elle examine (hormis les sujets relatifs aux concours).

1 Ouverture de la session

La section accueille Isabelle Magnin, DR INSERM à CREATIS, dont la nomination par le ministère n'est intervenue qu'après la session d'automne 2004.

La section approuve à l'unanimité le procès verbal de la session d'automne 2004.

2 Présence du directeur scientifique par interim du DSTIC

2.1 Intervention de Robert Plana

L'intervention de Robert Plana est découpée en quatre parties. Les propos rapportés ici tentent de résumer l'essentiel de son intervention mais ne reflètent pas nécessairement l'opinion de la section.

2.1.1 Politique générale

Robert Plana nous informe qu'un document général décrivant les enjeux et les verrous STIC va être sur le site web du département STIC. Il ne rentre donc pas dans les détails mais rappelle les affichages de priorités : systèmes embarqués (matériel et logiciel), masses de données, STIC et SDV, nanosciences-nanotechnologies-nanosystèmes. Les textes ont été discutés avec le conseil scientifique du département. Ils seront sur le site web pour que tout le monde puisse connaître la politique scientifique des STIC à l'aube de la réorganisation. C'est la politique décrite dans ces documents qui a été utilisée pour définir les profils des postes de chercheurs associés, de post-docs et les profils concours.

La nouvelle configuration des départements n'est pas tout à fait finalisée. Le nouveau département nous concernant devrait regrouper le DSTIC, le DSPM et tout ou partie du DSPI, ce qui ferait un gros département. Il ne faut cependant pas craindre la mise en faiblesse du STIC dans ce gros département car les moyens financiers et personnels continueront être affectés selon les règles utilisées pour cette année par Bernard Larroutou. Les STIC restent donc prioritaires, et continueront à avoir des moyens importants.

Les nouveaux départements seront organisés différemment de ceux actuels, et ils auront des missions différentes de celles qui existent actuellement. L'objectif est qu'il y ait moins de cloisonnement entre les départements qui auront un rôle beaucoup plus fort pour la stratégie scientifique, et interviendront moins sur les aspects organisationnels et logistiques. Robert Plana insiste sur le fait qu'il n'y a pas de danger à être dans un nouveau département, que les quatre années d'existence du DSTIC auront laissé une marque qui ne s'effacera pas. Il

faut simplement être clair sur nos objectifs scientifiques. Cinq des thèmes prioritaires affichés pour le CNRS par B. Larroutou intéressent directement les STIC. C'est toujours une priorité du CNRS, et c'est à nous de montrer que c'est normal en obtenant des résultats.

2.1.2 La réforme du CNRS

La réforme entre dans la phase de mise en place. B. Larroutou commence une tournée des laboratoires à partir du vendredi 4 Mars. Le dispositif sera en place au premier janvier 2006. Mi-mars, les contours des départements seront connus, afin d'être présentés au conseil d'administration du CNRS de mi-avril. Avant l'été, le CNRS basculera sur les nouveaux départements. Les directeurs scientifiques et directeurs scientifiques adjoints auront en charge la prospective et la stratégie scientifique. La direction inter-régionale aura plutôt en charge la politique régionale et les aspects opérationnels des laboratoires de recherche. Cette réforme est destinée à mettre davantage de moyens dans les laboratoires, à donner plus d'autonomie aux directeurs d'unités, et à redonner au CNRS son rôle d'organisme et non pas d'agence de moyen. Cela passe par un recentrage des forces du CNRS dans un nombre d'endroit plus réduit, d'où les nouvelles typologies de laboratoires :

- laboratoires où le CNRS est déjà très présent ou où il veut s'implanter : le CNRS a vocation à piloter ces unités.
- laboratoires où le CNRS est peu présent, mais avec d'excellentes équipes et qui entrent dans la stratégie du CNRS : unités liées. Le CNRS ne sera pas pilote, mais pourra y affecter des moyens importants (par la mobilité d'agents CNRS vers ces laboratoires, l'affectation de bourses BDI, des moyens financiers,...), mais pas avec des recrutements frais.

- laboratoires où le CNRS ne sera pas présent (pas de présence et les équipes ne rentrent pas dans les priorités de l'organisme).

Cela ne signifie pas que les unités non liées ne seront pas de qualité. Le CNRS attend beaucoup de la LOP (Loi d'orientation et de programmation de la recherche et de l'innovation) pour pouvoir lever le doute et l'idée que le CNRS est une agence de label. Il est prévu dans la LOP une instance d'évaluation nationale qui évaluera tout : les laboratoires CNRS et les autres. Le CNRS ne sera pas (dans) cette instance. Le message que souhaite faire passer le CNRS est : « ce n'est pas parce qu'on n'est pas CNRS qu'on n'est pas bon ». A l'heure actuelle, les régions regardent le CNRS comme un label (un laboratoire désassocié peut ainsi perdre son soutien de la région par un enchaînement d'effets en cascade) et non suffisamment comme un organisme (or le CNRS ne veut plus être vu comme une agence de label). Les documents issus de cette instance d'évaluation seront ceux qui donneront le label de qualité.

2.1.3 Concours

Le DSTIC est médaille d'or (pour la section 7) et de bronze (pour la section 8) concernant le nombre de candidats aux concours de recrutement. Pour la section 7 la pression est à plus de 1 pour 10 (presque 1 pour 11). Il y a des sections où la pression est plus faible. La pression des chercheurs dans le domaine des STIC est réelle, bien que ce soit un domaine où de nombreux candidats sont attirés par l'industrie. C'est une vraie réussite du DSTIC, qui a su créer en 4-5 ans un vivier de jeunes chercheurs très important.

Le DSTIC souhaite favoriser les recrutements exogènes, en évitant les recrutements de chercheurs qui n'ont pas bougé de leur laboratoire de thèse en y effectuant un post-doctorat local (recrutement sta-

tique qui s'oppose à recrutement dynamique à privilégier). Le recrutement de chercheurs étrangers est aussi une priorité. Le CNRS a besoin de leaders scientifiques pour le futur.

2.1.4 Session de printemps

C'est une session un peu particulière car c'est la première session de printemps de la nouvelle section, en charge du renouvellement et de la création de laboratoires, à une période charnière où le DSTIC va basculer vers un autre département. Quatre ans après la création du DSTIC, la section va examiner les unités qui ont été créées au début du département puis renouvelées une fois. Le DSTIC ne sait pas trop ce qu'il va faire de ces unités. Il demande à la section de donner une évaluation scientifique avec une granularité au niveau des équipes, d'être exigeante sur la qualité, et de faire passer un classement par bloc avec quelques unités seulement dans le premier bloc (10%).

La section va aussi examiner des unités en reconfiguration (« pour rentrer dans le cadre numérique »), mais le DSTIC ne cherche pas *le mariage de la carpe et du lapin*. Il faut être attentif au projet scientifique développé et ne pas laisser croire que c'est en agglutinant pleins d'unités qu'elles atteindront la taille critique et se sauveront. Il ne faut pas regrouper des laboratoires avec des projets scientifiques flottants car ces regroupements seront voués à l'échec.

2.2 Questions - Discussion

Suite à l'intervention de Robert Plana, un certain nombre de questions sont posées par les membres de la section.

Question : *Les STIC sont une priorité du CNRS. Or dans le projet de LOP, la priorité STIC est aussi inscrite, mais à l'INRIA. Est-ce que le discours du CNRS passe clairement auprès du mi-*

nistère ?

Réponse : Il y a sans doute des personnes au ministère qui devraient bien de mettre la section 07 à l'INRIA, de la même manière que la section 08 au CEA, l'écologie à l'INRA, les SDV à l'INSERM ... mais cela n'a pas beaucoup d'écoute, même auprès des organismes concernés. L'INRIA et le CNRS ont chacun leur plan stratégique. Le document de la LOP est encore en discussion. Les documents de l'ANR laissent apparaître les STIC et pas uniquement à l'INRIA. Le CNRS, contrairement à l'INRIA, est spécialiste de la recherche STIC à la fois sur les aspects matériel et logiciel. Il faut faire valoir que les objectifs du CNRS sont différents de ceux de l'INRIA, que les métiers sont différents. Il faut s'inquiéter davantage des chiffres de l'ANR pré-arbitrés.

Commentaire de la section : Dans les laboratoires, le recouvrement INRIA-CNRS est souvent vécu comme étant à l'avantage de l'INRIA, car dans un projet CNRS-INRIA, l'INRIA met des ingénieurs experts et des moyens réellement fournis pour 4 ans alors que, dans le même temps, le CNRS ne fournit généralement aucun moyen.

Question : *Le DSTIC a connu une forte croissance, y compris chez les enseignants-chercheurs. Les postes ITAs ne suivent pas et c'est en train de devenir dramatique.*

Réponse : Dans un premier temps, Robert Plana répond sur la croissance très forte chez les enseignants-chercheurs, pour laquelle il faut essayer de faire passer le message que les personnes recrutées doivent avoir des talents et non pas des compétences. Chaque personne recrutée ne doit pas lancer un nouveau sujet de recherche car on ne peut pas courir tous les lièvres à la fois. Le taux d'encadrement

CNRS/ITA du DSTIC est de 0.7. (NDLR : Il y a un décalage important entre la 7 et la 8). En intégrant les universités, on tombe à 0.33. C'est le personnel IATOS qui suit 10 fois moins que le personnel CNRS. Ce n'est pas normal de demander au CNRS de fournir des ITAs quand il y a recrutement d'enseignants-chercheurs. Par ailleurs le DSTIC a demandé aux laboratoires des organigrammes permettant de préciser le rôle des demandes de recrutement des ITAs... et le nombre de demande a baissé de 70% !!!! Le fait de compenser les départs à la retraite n'est pas toujours justifié, lorsque l'on demande ce que faisait exactement la personne... En plus, avec les objectifs de gros laboratoires, cela doit permettre d'optimiser le système.

Commentaire de la section : Voir la motion votée à ce sujet dans le paragraphe 4 de ce document.

Question : *Avec de gros laboratoires, il va falloir des ITAs mieux formés pour gérer des grosses structures.*

Réponse : Le DSTIC avait demandé plus d'ITAs que ce qu'il a eu, et a bien conscience du besoin d'ITAs à forte technicité. Mais il faut se demander sur certaines plate-formes si on a besoin de fonctionnaires ou de CDD.

Commentaire de la section : Suite à cette réponse les membres de la section s'inquiètent dans le cas de CDD de l'absence du suivi des développements logiciels, signalent que ce sont souvent les doctorants qui font les développements contractuels, et que le travail est ensuite perdu lors de leur départ. Ils insistent sur le fait de prendre en compte les besoins spécifiques de chacun des laboratoires, les besoins étant très variables en fonction de l'activité de recherche. Il peut y avoir des IE en CDD mais suivis par des IR qui les forment et

Carrière

suivent réellement l'évolution des projets.

Question : *A propos du déroulement des comités d'évaluation des laboratoires, un certain flou règne sur l'application des procédures, le choix des présidents, ... L'évaluation des grands laboratoires ne peut pas se faire en une seule journée. Un certain nombre d'exemples concrets de problèmes de fonctionnement des comités d'évaluation des 2-3 derniers mois sont cités (président du CE très proche du laboratoire, tutelles présentes pendant l'audition du directeur, impossibilité de discuter assez longuement avec les chercheurs et ITAs (le temps prévu est trop court ou inexistant)...)*

Réponse : Le DSTIC s'occupe effectivement encore mal (de l'organisation) des évaluations. Il faudrait beaucoup plus de temps pour préparer un CE, avec des entretiens avec les présidents des CE pressentis. Il y a tout un accompagnement qui n'est pas fait car le DSTIC n'a pas le temps. L'organisation et le fonctionnement des CE sera d'ailleurs un gros travail des nouveaux départements. Les évaluations seront plus longues, car on évaluera vraiment au niveau des équipes. L'idée serait de mettre un cœur de CE présent sur plusieurs jours puis des experts mobiles sur les différents sujets qui ne viennent que le jour qui les concerne. Bref, c'est une des attributions principales des nouveaux directeurs scientifiques.

Question : *Les laboratoires de la section 07 sont atypiques au CNRS : généralement très peu de CNRS, équipes de niveaux très différents. Comment gère-t-on cette spécificité ?*

Réponse : L'objectif est de soutenir ou de faire émerger des laboratoires dans certains des endroits où le CNRS n'est pas très présent, mais pas dans les 88 uni-

versités françaises. Cela doit se faire dans des endroits précis où il y a un projet qui intéresse le CNRS.

Question : *L'envie de reconnaissance par le CNRS a poussé des équipes à significativement améliorer leur niveau scientifique. Sans le label CNRS, que peut-on faire pour maintenir cette pression de qualité dans les unités ?*

Réponse : C'est l'instance d'évaluation qui donnera cette appréciation et ce label. Si le CNRS arrête de donner les labels, c'est d'autres qui se mettront à le faire...

Question : *Que répondre aux craintes sur la fin de la priorité STIC ?*

Réponse : Le DSPM et le DPNC disparaissent aussi. Tous les départements vont être reconfigurés. On ne colle pas le STIC dans un autre département. La communauté a été créée. Il faut effectivement la faire vivre, et ce sera le rôle des DSA et des chargés de mission.

Question : *Pour qu'une petite FRE puisse perdurer, il faut qu'elle soit dans les thématiques prioritaires du DSTIC ?*

Réponse : Non, pas de dogmatisme... Mais le nombre de laboratoire va diminuer dans tous les départements.

Question : *Quelle est la position du DSTIC sur les rattachements secondaires ?*

Réponse : Il ne s'agit pas de rattacher tout à tout. Il n'y a pas de problème à en faire, mais sur la base d'un projet scientifique. Il y a effectivement un petit peu de ménage à faire sur la situation actuelle car il faut refuser des rattachements de façade. Il faut regarder les plus-values amenées.

Question : *A propos de l'autonomie des directeurs d'unités. Quels moyens, quels rôles vont-ils avoir ? Comment vont-ils*

être évalués dans leur rôle de manager ?

Réponse : Ils vont effectivement être évalués et des outils de promotion seront mis en place pour reconnaître les bons managers. Il est prévu la mise en place de contrats de laboratoire dans la nouvelle organisation (sorte de contrat quadriennal). On s'engagera sur les objectifs et les moyens, avec un RDV annuel pour suivi des dossiers. Il y a des directeurs d'unités qui réclament des moyens financiers alors qu'ils ont une grosse réserve. Il y a aussi des finances que le directeur d'unité ne voit jamais, et qu'il ne peut donc pas contrôler.

Question : *La section ne va examiner lors de cette session qu'une moitié de FRE. Or nous sommes actuellement dans une phase transitoire. Les FRE qui vont tomber maintenant vont être en avant-poste d'une réforme pas encore faite. Est-il prévu des synchronisations pour le transitoire (prolongement de FRE pendant 1 an) ?*

Réponse : Sur certaines, un nombre réduit, il pourra y avoir un transitoire mais pas sur les 17 car ça ne ferait que déplacer le problème. Le classement va aussi servir à faire des transitoires. Le DSTIC travaille sur le paysage français et visite les labos...

Question : *Quelle doit être la position du jury d'admissibilité vis-à-vis des bio-informaticiens qui candidatent en 07 sachant qu'il y a des postes en 44 ?*

Réponse : S'il y a des très bons candidats, rien ne s'oppose à ce qu'ils soient classés. C'est le jury d'admission qui arbitrera en regardant si ça fait trop de monde ou pas en bio-informatique. Le jury d'admissibilité ne doit se préoccuper que du potentiel de personnes que vont être recrutées pour 40 ans.

Question : *Quelle est la durée de vie de la section ?*

Réponse : On ne sait pas... peut-être jusqu'à la fin de la mandature, ne serait-ce que parce que c'est compliqué d'organiser des élections.

Question : *La section souhaite avoir des retours sur les décisions prises par le DSTIC suite à la session d'automne*

Réponse : Concernant les promotions, le DSTIC a souhaité promouvoir à la fois des scientifiques "purs" et des scientifiques impliqués dans les tâches de gestion de la recherche, en tenant compte de tous les critères donnés par B. Larrourou pour ne pas mettre le curseur d'un seul côté. Sur les médailles, il faut faire plus de publicité, de façon à avoir plus de candidats et que la section propose plusieurs noms. Il faut démarrer le processus dès juillet auprès des directeurs d'unités pour avoir un peu plus de candidats...

3 Concours de recrutement

3.1 Les postes

Les postes mis au concours 2005 dans la section 07 sont les suivants :

07/01 : 10 directeurs de recherche de 2ème classe,

07/02 : 4 chargés de recherche de 1ère classe,

07/03 : 1 chargé de recherche de 1ère classe, dans le domaine des systèmes embarqués, affecté dans un laboratoire de la section 8,

07/04 : 3 chargés de recherche de 1ère classe, dans le domaine

des masses de données, affectés dans des laboratoires des départements PNC et SDU,

07/05 : 1 chargé de recherche de 2ème classe, dans le domaine du traitement du signal et de l'image, affecté dans un laboratoire de mathématiques,

07/06 : 14 chargés de recherche de 2ème classe,

07/07 : 3 chargés de recherche de 2ème classe, dans le domaine des systèmes embarqués,

07/08 : 2 chargés de recherche de 2ème classe, dans le domaine des masses de données.

Deux des postes de DR2 ont été budgétisés pour des extérieurs¹. Ces chiffres ne sont cependant que des indicateurs et en aucun cas ne fixent une règle sur la répartition des postes du concours DR2.

3.2 Autorisation à concourir

Ces autorisations ne concernent que les candidats qui ne remplissent pas les conditions requises au moment du dépôt de leur dossier (thèse à soutenir, diplômes étrangers, expérience de la recherche).

La liste des candidats autorisés à concourir est accessible sur le lien :

<http://www.sg.cnrs.fr/drhchercheurs/concoursch/resultats/result-m-fr.htm>

3.3 Les auditions et jurys

La répartition des candidatures est donnée dans le tableau ci-dessous.

Au total, il y a 346 candidatures

¹ Le concours DR2 ne fait pas de distinction entre les candidats CR1 CNRS et les candidats extérieurs à l'organisme. Cependant, la différence existe en termes budgétaires.

CR2, 97 candidatures CR1 et 85 candidatures DR2. 16% des candidats chargés de recherche sont des femmes. Par ailleurs, 53 candidats DR2 sont actuellement chercheurs au CNRS, représentant environ 36% des promouvables. De plus 11% de ces candidats sont des femmes, quand elles représentent plus de 20% des CR1 promouvables. On constate sur ces chiffres l'auto-censure en général des CR1 au concours DR2, et plus encore des femmes. Ces chiffres montrent clairement le découragement des agents CNRS quant à l'évolution de leur carrière.

Compte tenu du nombre de dossiers très élevé, seuls les candidats CR seront auditionnés. Les candidatures multiples étant fréquentes (un même individu s'inscrit à plusieurs concours), il y aura 301 auditions CR2/CR1 (224 CR2, 77 CR1). Les auditions pour ces concours auront lieu du 18 au 22 avril 2005, au siège du CNRS, 3 rue Michel-Ange, 75016 Paris. La section sera répartie en 4 sections de jury. Chaque candidat sera auditionné 20 minutes par la section de jury où siège son rapporteur. Les candidats devront faire un exposé de 10 minutes (au maximum) qui sera suivi d'une séance de questions-réponses. Ils disposeront d'un rétroprojecteur et d'un tableau.

Le jury d'admissibilité pour les concours CR se tiendra du 25 au 27 avril 2005. Le jury d'admissibilité pour le concours DR se tiendra les 28 et 29 avril 2005.

On rappelle que les classements du jury d'admissibilité sont susceptibles d'être modifiés par le jury d'admission, et que les affectations sont décidées par la Direction du

	07-01	07-02	07-03	07-04	07-05	07-06	07-07	07-08
Niveau	DR2	CR1	CR1	CR1	CR2	CR2	CR2	CR2
Postes (p)	10	4	1	3	1	14	3	2
Candidatures (c)	85	64	5	28	26	198	52	70
Sélectivité (c/p)	8	16	5	9	26	14	17	35

Répartition des candidatures

Carrière

CNRS.

4 Unités de Recherche

Les sigles d'unités de recherche qui apparaissent dans la suite de ce document sont :

- UPR : unité propre de recherche;
- UMR : unité mixte de recherche;
- UMI : unité mixte internationale;
- FRE : formation de recherche en évolution ;
- FR : fédération d'unités de recherche ;
- IFR : institut fédératif de recherche ;
- GDR : groupement de recherche.

Après une présentation de ces formations par le (ou les) rapporteur(s), la section étudie chaque unité. Les décisions ont été systématiquement acquises par consensus lors de cette session. Un message est rédigé pour chaque unité. Il est à noter que les formations ne sont pas seulement évaluées en fonction de l'activité des chercheurs qui les composent, mais aussi du point de vue de la vie collective du laboratoire.

Suite à l'examen des unités en renouvellement, que ce soient des

UMR ou des FRE, la section a voté à l'unanimité la motion suivante à propos du manque d'ITAs dans les laboratoires rattachés à la section 07 :

La pression actuelle conduisant les personnels des laboratoires de la section 07 à participer à des projets de plus en plus nombreux et ambitieux crée une vive tension sur l'accompagnement à la recherche.

Les enseignants-chercheurs et les chercheurs manquent de temps pour suivre au quotidien les multiples projets de recherche dont ils sont les animateurs. Beaucoup de développements sont effectués par les doctorants, puis ces développements sont bien souvent définitivement perdus lorsque les thésards quittent l'unité. Cette gestion des activités est catastrophique pour la recherche en STIC. La raison de cette situation est due au manque de postes d'ingénieur dédiés aux équipes de recherche.

De même, les laboratoires du STIC développent de nombreux logiciels qui deviennent de véritables instruments de recherche. Le développement et la maintenance de ces logiciels doivent pouvoir être réa-

lisés par des personnels ingénieurs d'étude et de recherche titulaires afin d'en assurer la pérennité.

De plus, les laboratoires STIC comprenant de nombreux enseignants-chercheurs surchargés par de nombreuses activités, le besoin d'accompagnement ITA en administration et gestion des unités et des projets est particulièrement aigu.

La section demande la création de tels emplois de titulaires, indispensables pour assurer le développement de certaines thématiques des laboratoires rattachés à la section 07.

4.1 Renouvellements des UMR rattachées principalement à la section 07

La distinction entre unités « renouvelées avec ou sans recommandations » n'est en aucun cas une forme déguisée de classement scientifique entre laboratoires, mais un moyen de donner un message clair aux unités et à leur direction afin que puisse être mis en œuvre certains ajustements importants.

Voir les tableaux ci-dessous.

Avis favorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LaMI	UMR8042	Evry	Giavitto	7	1
IGM	UMR8049	Marne-la-Vallée	Crochemore	7	3
PRISM	UMR8144	Versailles	Thome	7	2
LAGIS	UMR8146	Villeneuve d'Ascq	Vanheeghe	7	2
L2S	UMR8506	Gif-sur-Yvette	Walter	7, 8	14
LAMIH	UMR8530	Valenciennes	Millot	7, 9, 27	1
CAMS	UMR8557	Paris	Berstycki	7, 1, 34	2
LSV	UMR8643	Cachan	Bidoit	7	7

Avis favorable avec recommandations :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7	Remarque
LIFL	UMR8022	Lille	Geib	7	2	Examen en 2007
ETIS	UMR8051	Cergy	Fijalkow	7	1	
LIENS	UMR8548	Paris	Stern	7	9	Examen en 2007
LRI	UMR8623	Orsay	Beaudouin-Lafon	7	13	

4.2 Renouvellements des UMR rattachées secondairement à la section 07

Avis favorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
SATIE	UMR8029	Cachan	Allano	8, 7	0
CMLA	UMR8536	Cachan	Desvillette	1, 7	1

Avis favorable avec recommandations :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LATTICE	UMR8094	Montrouge	Fuchs	34, 7	0
LALICC	UMR8139	Paris	Descles	34, 7	0
IEF	UMR8622	Orsay	Lourtioz	8, 7, 10	0

Avis défavorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
Institut de biochimie et biophysique moléculaire et cellulaire	UMR8619	Orsay	Letellier	21, 23, 24, 5, 7	0
CETP	UMR8639	Vélizy	de Feraudy	19, 7, 17, 20	0

La section ne s'est pas prononcée sur le cas de MAP (UMR694, Florenzano, rattaché aux sections 39 et 7, 1 chercheur de la section 7) dont la demande de renouvellement n'a volontairement pas été transmise au CNRS par son directeur.

4.3 Renouvellements des FRE et créations d'unités

Lors de l'examen des FRE, la section a approuvé à l'unanimité la motion suivante :

La section 07 du Comité National de la Recherche Scientifique a eu à examiner, lors de la session de printemps 2005, 15 FRE, en renouvellement de contrat d'association avec le CNRS.

La section a été frappée par la remarquable qualité des dossiers présentés par ces FRE, qui sont toutes de taille petite ou moyenne. En effet, dans leur quasi-totalité, ces dossiers montrent qu'en quelques années, beaucoup des équipes de ces unités ont su, souvent sur des niches de recherche originales, atteindre un véritable niveau d'excellence, se traduisant par une visibilité internationale et des activités contractuelles importantes. Ces FRE ont clairement été dynamisées d'abord par leur souhait d'être reconnues par le CNRS, puis par leur association actuelle avec lui, qui les a amené à se restructurer, à renforcer leur cohérence thématique, et à développer des recherches novatrices. Elles ont ainsi atteint le niveau d'excellence de beaucoup d'équipes dans de grosses unités associées au CNRS.

La section 07 déplorerait que le CNRS, dans sa nouvelle politique, en vienne à se priver de telles compétences, et ne trouve pas les moyens d'assurer à ces laboratoires des conditions leur permettant de continuer leurs activités de recherche au meilleur niveau.

La section a classé les demandes de création d'UMR en 4 groupes :

Avis très favorable à la création d'UMR :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LIA	FRE2487	Avignon	De Mori	7	0
LINA	FRE2729	Nantes	Benhamou	7	0
LESTER	FRE2734	Lorient	Martin	7	1

Avis favorable à la création d'UMR :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LSC	FRE2494	Evry	Chavand	7, 9	0
CRIL	FRE2499	Lens	Gregoire	7	1
LIFC	FRE2661	Besançon	Julliard	7	0
ISTIT	FRE2732	Troyes	Nikiforov	7	0

Avis favorable au maintien sous tutelle CNRS :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LIFO	FRE2490	Orléans	Hains	7	0
LIRIS	FRE2508	Versailles	Alayli	7	0

Carrière

PSI	FRE2645	Rouen	Labiche	7	0
LISA	FRE2656	Angers	Ferrier	7	0
LIUM	FRE2730	Le Mans	Tchounikine	7	0
SIC	FRE2731	Poitiers	Lienhardt	7, 8	1
LaRIA	FRE2733	Amiens	Kassel	7	0

Avis défavorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
CRISCO	FRE2805	Caen	Francois	34, 7	0
LURPA	FREN	Cachan	Lesage	9, 7	0

4.4 Création de FR et de GDR

La section se prononce défavorablement à la création de la fédération AtlanSTIC (Nantes, Benhamou). La section s'est prononcée favorablement à la création du GDR Recherche Opérationnelle (Chrétienne). La section a donné un avis défavorable à la création de la fédération de recherche interdisciplinaire sous un statut d'UMR (IRI, Vandenbunder).

4.5 Cas particuliers laboratoires

4.5.1 Examen en cours de quadriennal

Avis favorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
LAB	UMR6596	Besançon	Bourjault	7	1
IRCCyN	UMR6597	Nantes	Lafay	7, 8, 9	8

La section ne s'est pas prononcée sur le cas de l'IML (UMR6206, Lachaud, rattaché aux sections 1 et 7, 3 chercheurs de la section 7) dont le dossier d'examen à mi-parcours n'a pas été transmis à temps à la section 7.

4.5.2 Demande de rattachement secondaire à la section 07

Avis favorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
Laboratoire J.-V. Poncelet (LIFR-MI2P)	UMI2615	Moscou	Tsfasman	1	1
Laboratoire de Psychologie expérimentale	UMR8581	Boulogne Billancourt	O'Regan	27, 34	0

Avis défavorable :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
Mathématiques des systèmes perceptifs et cognitifs	GDR2286	Paris	Cohen	1	

Ne se prononce pas :

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
Ambiances architecturales et urbaines	UMR1563	Nantes	Torgue	39	0
Laboratoire J.-L. Lions	UMR7598	Paris	Maday	1	0

4.5.3 Changement de directeur et/ou directeur-adjoint

La section donne un avis favorable aux changements de directeurs et aux nominations de directeurs adjoints suivants :

Sigle	Unité	Localisation	Ancien directeur	Directeur	Dir. adj.
LSC	FRE2494	Evry	Chavand F.	Colle E.	-
LACL	FRE2673	Créteil	Slissenko A.	-	Loulergue F.
LESTER	FRE2734	Lorient	Martin E.	Boutillon E.	-
TAMCIC	UMR2872	Brest	Berrou C.	Berrou C.	Boucher J.-M.
Inst. Fresnel	UMR6133	Marseille	Amra C.	-	Tayeb G.
LAB	UMR6596	Besançon	Bourjault A.	-	Chaillet N.

LIP6	UMR7606	Paris	Horlait E.	Gallinari P.	-
IGM	UMR8049	Marne la Vallée	Crochemore M.	-	Roussel G.
LATTICE	UMR8094	Montrouge	Fuchs C.	Danlos L.	-
LSV	UMR8643	Cachan	Bidoit M.	Schnoebelen P.	-

4.5.4 Demande d'intégration d'équipes

La section s'est prononcée favorablement à l'intégration d'une équipe d'informatique de Toulon au LSIS (UMR6168, Marseille, Giambasis). Elle a par contre jugé prématurée l'intégration de l'équipe d'automatique de Toulon et ré-examinera cette demande lors du renouvellement du laboratoire (en 2007).

La section s'est prononcée favorablement à l'intégration d'une équipe en imagerie virtuelle de Châlon au LE2I (UMR5158, Dijon, Painsavoine). Elle s'est par contre prononcée défavorablement à l'intégration d'une équipe d'imagerie médicale du CHU de Dijon, ne comprenant pas pourquoi seuls les moyens matériels devaient être intégrés et non pas aussi les personnels.

4.5.5 Expertises

La section a expertisé l'IFR121, Institut d'Alembert, et a émis un avis favorable à son activité de fédération de projets interdisciplinaires.

La section a émis un avis favorable sur le projet de transformation en UMR de la FR2845 (ISTIC, Guillon).

4.6 Chercheurs

4.7 Evaluation biennale

La section examine les activités des chercheurs CNRS des unités à mi-parcours de leur contrat d'association et des unités en renouvellement (voir ci-dessus). Un message est rédigé pour chaque chercheur, enregistré sur la base EvalCN à laquelle ont normalement accès le chercheur et son directeur d'unité.

Sigle	Unité	Localisation	Directeur	Sections	Chercheurs 7
I3S	UMR6070	Sophia-Antipolis	Fedou	7	17
GREYC	UMR6072	Caen	Carin	7, 8, 34	3
IRISA	UMR6074	Rennes	Labit	7	14
LIF	UMR6166	Marseille	Durand	7,34	1
HEUDIASYC	UMR6599	Compiègne	Lozano	7	6
LASMEA	UMR6602	Clermond-Ferrand	Germain	8, 7	4

La section a aussi évalué des chercheurs isolés dans des laboratoires non rattachés à la 7 (1 cas) et dépendant d'un département scientifique autre que le DSTIC (8 cas).

Parmi les 134 chercheurs en évaluation biennale, deux d'entre eux seront revus lors de la session d'automne 2005 (rapport non transmis ou très incomplet). Un chercheur sera revu au printemps 2006. La section sera particulièrement attentive à la présentation de leur rapport d'activité et à leur positionnement dans leur laboratoire d'affectation.

4.8 Changements d'affectation

La section donne un avis favorable aux changements d'affectation suivants :

Nom	Ancienne unité	Nouvelle unité
J. Clement	IGM, UMR8049, Marne la Vallée	UMR6072, GREYC, Caen
C. Fontaine	LIFL, UMR8022, Lille	IRISA, UMR6074, Rennes
R. Klasing	I3S, UMR6070, Sophia-Antipolis	LABRI, UMR5800, Bordeaux
A. Le Riche de Cheveigne	STMS, UMR9912, Paris	LPE, UMR8581, Paris
J. Lovejoy	LABRI, UMR5800, Bordeaux	LIAFA, UMR7089, Paris
D. Pressnitzer	STMS, UMR9912, Paris	LPE, UMR8581, Paris
Y. Saouter	LEST, UMR6165, Brest	TAMCIC, UMR2872, Brest
R. Thomas	Hôpital Necker, U467 INSERM, Paris	LAMI, UMR8042, Evry

La section donne un avis favorable au changement d'affectation de G. Fort du LMC (UMR5523, Grenoble) vers le LTCI (UMR5141, Paris), sous réserve de l'accord du directeur du LMC.

La section donne un avis favorable au changement d'affectation temporaire suivant :

Carrière

Nom	Ancienne unité	Nouvelle unité
B. Charlot	TIMA, UMR5159, Grenoble	LIMMS, UMI2820, Tokyo

La section donne un avis favorable au renouvellement de mise à disposition suivant :

Nom	Ancienne unité	Nouvelle unité
L. Imbert	LIRMM, UMR5506, Montpellier	Labo. ATIPS, Calgary, Canada

La section ne se prononce pas sur la demande de mise à disposition de C. Magnien du CREA (UMR7656, Paris) vers l'UMI Poncelet (Moscou, Russie).

La section se prononce favorablement à la demande de détachement au CNRS de J.-C. Paul (DR INRIA, LORRAINE, UMR7503) afin de pouvoir être affecté temporairement au LIAMA (Pékin, Chine).

4.9 Cas particulier chercheurs

10 chercheurs ont été examinés en cas particuliers, hors de leur évaluation biennale. Quatre d'entre eux ont reçu une évaluation positive de leur activité, les six autres recevront des recommandations fortes. Ils seront revus dans le cadre de leur évaluation biennale en 2006. La section sera particulièrement attentive à la présentation de leur rapport d'activité et à leur positionnement dans leur laboratoire d'affectation.

4.10 Reconstitution de carrière

La section donne un avis favorable à la prise en compte du tiers complémentaire d'ancienneté pour :

Nom	Sigle	Unité	Localisation
T. Colcombet	UMR6074	IRISA	Rennes
T. Corpetti	UMR6554	LETG	Nantes
J. Cortes	UPR8001	LAAS	Toulouse
T. Hirschowitz	UMR5668	LIP	Lyon
C. Lartizien	UMR5515	CREATIS	Villeurbanne
R. Moot	UMR5800	LABRI	Bordeaux
M. Roy	UPR8001	LAAS	Toulouse
F. Turcu	UMR5131	LAPS	Bordeaux

Bien que vos élus PU et MCF Specif/EEA (Cécile Durieu, Bruno Jouvencel, Christian Michel, Michel Riveill et Eric Sanlaville) n'aient pas participé à la rédaction de ce compte rendu, n'hésitez pas à les contacter si vous désirez des renseignements complémentaires sur la section 07 du comité national de la recherche scientifique.

Annonces

Événements planifiés

Devant l'accroissement des annonces de conférences et des demandes de publications dans le bulletin, le CA de Specif (séance du 4 avril 1996 revu le 14 octobre 1999) a décidé d'appliquer les règles suivantes:

- Conférences de jeunes chercheurs et conférences parrainées par Specif: publication de l'annonce limitée à une page. Envoyer le document par e-mail, en format word interprétable par un Mac, rtf, ou latex. Le parrainage de Specif est accordé par le Conseil d'Administration.
- Autres conférences: renvoi sur l'URL, et maintien de la liste sous la forme présentée ci-dessous. Envoyer par mail le titre, la date, le lieu et l'URL.

Envoyer les documents à Christian Carrez par e-mail: carrez@cnam.fr ou à Christine Crochepeyre: croche@cnam.fr

événement	date	lieu
HOIT'2005 working conference on home oriented informatics and telematics URL: http://www.hoit2005.org/	13-15 avril 2005	York (Angleterre)
SSTC'05 Systems and software technology conference URL: http://www.stc-online.org/	18-21 avril 2005	Salt Lake City (USA)
EDCC-5 The 5th european dependable computing conference URL: http://sauron.inf.mit.bme.hu/EDCC5.nsf	20-22 avril 2005	Budapest (Hongrie)
Ecole thématique grands réseaux d'interactions URL: http://www.liafa.jussieu.fr/~grigri/ecole/	25-29 avril 2005	Paris
ISKO-France 2005 Organisation des connaissances dans les systèmes d'informations orientés utilisation: contexte de veille et d'intelligence économique URL: http://iskofrance2005.loria.fr/	28-29 avril 2005	Vandœuvre-les-Nancy
RP05 8ème colloque francophone de robotique pédagogique URL: http://rp05.univ-lemans.fr	2-4 mai 2005	La Ferté Bernard
BAITD IFIP WG8.6 working conference on business agility and IT diffusion email: baskerville@acm.org	8-11 mai 2005	Atlanta (USA)
Networking 2005 URL: http://www.cs.uwaterloo.ca/Networking2005	9-13 mai 2005	Waterloo (USA)
WWW2005 The 14th international world wide web conference URL: http://www.www2005.org	10-14 mai 2005	Chiba (Japon)
ASMDA2005 International conference on applied stochastic models and data analysis URL: http://asmda2005.enst-bretagne.fr/	17-20 mai 2005	Brest
WISE4 4th world conference on information society education URL: http://www.mephi.edu/wise4/	18-20 mai 2005	Moscou (Russie)
INFORSID2005 23ème congrès inforsid URL: http://inforsid2005.imag.fr/	24- 27 mai 2005	Grenoble
ISESS 2005 international symposium for environmental software system URL: http://www.isess.org	24-27 mai 2005	Sesimbra (Portugal)
IFIP WG9.4 working conference on enhancing human resource development through ICT URL: http://is.lse.ac.uk/ifipwg94/	25-28 mai 2005	Abuja (Nigeria)
Colloque LMD informatique en Europe et emploi URL: http://www.info-ufr.univ-montp2.fr/LMDIEE/	30-31 mai 2005	Montpellier
DASIA 2005 data systems in aerospace URL: http://www.eurospace.org/	30 mai - 2 juin 2005	Edinbourg (Ecosse)

Annonces

TESTCOM 17th IFIP international conference on testing of communicating systems URL: http://www.ece.concordia.ca/~dssouli/Testcom%20Folder/Testcom.html	30 mai - 2 juin 2005	Montreal (Canada)
33ème école de printemps d'informatique théorique, complexité algorithmique URL: http://perso.ens-lyon.fr/natacha.portier/EPIT2005.html	30 mai - 3 juin 2005	Montagnac-les-truffes
AFIA 2005 Plate-forme de l'AFIA URL: http://www.sop.inria.fr/acacia/afia2005/welcome.html	30 mai - 3 juin 2005	Nice
Complexity advanced course on functional genomics to molecular networks and back URL: http://www.genopole.org/cac/	30 mai - 4 juin 2005	Evry
UBIMOB'05 Deuxièmes journées francophones ubiquité et mobilité URL: http://unimob05.imag.fr/	31 mai - 3 juin 2005	Grenoble
RSP'2005 The 16th IEEE international workshop on rapid system prototyping URL: http://www.rsp-workshop.org	8-10 juin 2005	Montréal (Canada)
1ère journée francophone sur les entrepôts de données et l'analyse en ligne URL: http://chirouble.univ-lyon2.fr/~eda05/	10 juin 2005	Lyon
OICMS2005 Open international conference on modelling and simulation URL: http://www.isima.fr/oicms	12-15 juin 2005	Clermont-Ferrand
DAIS2005 5th IFIP international conference on distributed applications and interoperable systems URL: http://www.di.uoa.gr/dais-fmoods-2005/	15-17 juin 2005	Athènes (Grèce)
FMOODS2005 7th IFIP international conference on formal methods for open object-based distributed systems URL: http://www.di.uoa.gr/dais-fmoods-2005/	15-17 juin 2005	Athènes (Grèce)
Ada-Europe 2005 The 10th international conference on reliable software technologies URL: http://www.ada-europe.org/conference2005.html	20-24 juin 2005	York (Angleterre)
GCA'05 The 2005 international conference on grid computing and applications URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
EEE'05 The 2005 international conference on e-business, enterprise information systems, e-government, and outsourcing URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
BIOAU'05 The 2005 international conference on biometrics authentication URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
CPSN'05 The 2005 international conference on computers for people with special needs URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
DMIN'05 The 2005 international conference on data mining URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
HCI'05 The 2005 international conference on human-computer interaction URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
VISION'05 The 2005 international conference on computer vision URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
CSC'05 The 2005 international conference on scientific computing URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
IKE'05 The 2005 international conference on information knowledge engineering URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
SAM'05 The 2005 international conference on security and management URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)

METMBS'05 The 2005 international conference on mathematics and engineering techniques in medicine and biological sciences URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
AMCS'05 The 2005 international conference on algorithmic mathematics and computer science URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
FUS'05 The 2005 international conference on data fusion - from multi-source data to information URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
FECS'05 The 2005 international conference on frontiers in education: computer science and computer engineering URL: http://www.world-academy-of-science.org/WCAC2005/	20-23 juin 2005	Las Vegas (USA)
IWQoS 2005 13th international workshop on quality of service URL: http://www.fmi.uni-passau.de/lehrstuehle/demeer/iwqos/start.html	21-23 juin 2005	Passau (Allemagne)
MED-HOC-NET 2005 4th mediterranean workshop on ad-hoc networks URL: http://med-hoc-net2005.lri.fr/	21-24 juin 2005	Porquerolles
IFIP WG 9.2 conference on computers and social accountability URL: http://staff.cs.utu.fi/ifip/WG9.2_Conference_2005/	27-29 juin 2005	Turku (Finlande)
PDPTA'05 The 2005 international conference on parallel and distributed processing techniques and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
IC-AI'05 The 2005 international conference on artificial intelligence URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
SERP'05 The 2005 international conference on software engineering research and practice URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ICOMP'05 The 2005 International Conference on Internet Computing URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
CDES'05 The 2005 international conference on computer design URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ICWN'05 The 2005 international conference on wireless networks URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
MSV'05 The 2005 International Conference on Modeling, Simulation and Visualization Methods URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
FCS'05 The 2005 international conference on foundations of computer science URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
CISST'05 The 2005 international conference on imaging science, systems, and technology URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ISWS'05 The 2005 International Symposium on Web Services and Applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
PCC'05 The 2005 international conference on pervasive computing and communications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
MLMTA'05 The 2005 international conference on machine learning; models, technologies and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
CIC'05 The 2005 international conference on communications in computing URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ERSA'05 The 2005 international conference on engineering of reconfigurable systems and algorithms URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)

Annonces

PLC'05 The 2005 international conference on programming languages and compilers URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
ESA'05 The 2005 international conference on embedded systems and applications URL : http://www.world-academy-of-science.org/IMCSE2005	27-30 juin 2005	Las Vegas (USA)
DSN2005 International conference on dependable systems and networks URL: http://www.dsn.org	28 juin - 1 juillet 2005	Yokohama (Japon)
APCHI Asia-Pacific conference on computer-human interaction URL: http://www.apchi2004.org.nz	29 juin - 2 juillet 2005	Rotorua (Nouvelle Zélande)
IDM05 1ère journée sur l'ingénierie dirigée par les modèles URL: http://idm.imag.fr/idm05/	30 juin - 1 juillet 2005	Paris
WCCE 8th IFIP world conference on computers in education URL: http://www.sbs.co.za/wcce2005/	4-7 juillet 2005	Le Cap (Afrique du Sud)
CWS-05 international workshop on context for web services URL: http://www710.univ-lyon1.fr/~dbenslim/CWS05/	5 juillet 2005	Paris
Context 05 5th international and interdisciplinary conference on modeling and using context URL: http://context-05.org/	5-8 juillet 2005	Paris
EASSS2005 7th european agent systems summer school URL: http://www.agentlink.org/happenings/easss/2005/index.html	18-22 juillet 2005	Utrecht (Hollande)
IFIP-TC7 22nd IFIP TC7 conference on system modeling and optimization URL: http://www.polito.it/ifip2005	18-22 juillet 2005	Turin (Italie)
PDES-05 IEEE/IFIP international workshop on parallel and distributed embedded systems URL: http://juliet.stfx.ca/~lyang/icpads05-pdes/	20-22 juillet 2005	Fukuoka (Japon)
IFIP 8.2 annual conference Designing ubiquitous information environments: socio-technical issues and challenges URL: http://ifip2005.cwru.edu	1-3 août 2005	Cleveland (USA)
IESS'05 international embedded systems symposium URL: http://www.iess.org/	17-19 août 2005	Manaus (Brésil)
VLDB2005 31th international conference on very large data bases URL: http://www.vldb2005.org/	30 août -2 septembre 2005	Trondheim (Norvège)
WITFOR2005 World information technology forum 2005 URL: http://www.witfor.org/	31 août - 2 septembre 2005	Gaborone (Botswana)
CALCO 1st conference on algebra and coalgebra in computer science URL: http://www.cs.swan.ac.uk/calco/index.php	3-6 septembre 2005	Swansea (Angleterre)
AIAI-2005 2nd international conference on artificial intelligence applications and innovations URL: http://aoc.cau.edu.cn/aiai2005/	7-9 septembre 2005	Pékin (Chine)
INTERACT 2005 URL: http://www.interact2005.org	12-16 septembre 2005	Rome (Italie)
JFDLPA2005 2ème journée francophone sur le développement de logiciels par aspects URL: http://www.lifl.fr/jfdlpa05/	15 septembre 2005	Lille
ICEC International conference on entertainment computing URL: http://ist.ksc.kwansei.ac.jp/ICEC2005/	19-21 septembre 2005	Sanda (Japon)
PRO-VE'05 6th IFIP working conference on virtual enterprises URL: http://www.pro-ve.org/	26-28 septembre 2005	Valence (Espagne)
FDL'05 Forum on specification and design languages URL: http://www.ecsi-association.org/ecsi/fdl/fdl05/	27-30 septembre 2005	Lausanne (Suisse)
Troisièmes rencontres internationales sur l'analyse stastiqtiqe implicative URL: http://math.unipa.it/~grim/conv_asi_05.htm	6-8 octobre 2005	Palerme (Italie)
ALT'05 16th international conference on algorithmic learning theory URL: http://www-alg.ist.hokudai.ac.jp/%7EThomas/ALT05/alt05.jhtml	8-11 octobre 2005	Singapour

DS'05 8th international conference on discovery science URL: http://www.cse.unsw.edu.au/~achim/DS05/	8-11 octobre 2005	Singapour
VSTTE IFIP TC2 conference on verified software: theory, tools, experiments URL: http://vstte.ethz.ch/	10-14 octobre 2005	Zurich (Suisse)
CLEI2005 XXXI latin american informatics conference URL: http://www.clei2005.org/	10-14 octobre 2005	Cali (Colombie)
LANC2005 2nd IFIP/ACM latin america networking conference URL: http://lanc05.uib.es/	10-14 octobre 2005	Cali (Colombie)
VLSI-SOC 2005 IFIP international conference on very large scale integration URL: http://vlsi2005.ecu.edu.au/	17-19 octobre 2005	Perth (Australie)
European computer science summit 2005 URL: http://se.inf.ethz.ch/events/cs_summit_2005/	20-21 octobre 2005	Zurich
ASTI'2005 congrès de l'ASTI et des ses associations fondatrices URL: http://www.asti.asso.fr	25-27 octobre 2005	Clermont-Ferrand
CETSI2005 5ème colloque sur l'enseignement des technologies et des sciences de l'information et des systèmes URL: http://www.clubeea.org/cetsi2005	25-27 octobre 2005	Nancy
LADC 2005 2nd latin-american symposium on dependable computing URL: http://www.lasid.ufba.br/ladc2005/	25-28 octobre 2005	Salvador (Brésil)
I3E'2005 The IFIP conference on e-commerce, e-business, e-government URL: http://www.kti.ae.poznan.pl/conferences/i3e/	26-28 octobre 2005	Poznan (Pologne)
SIGAda'2005 URL: http://www.acm.org/sigada/conf/sigada2005/	13-17 novembre 2005	Atlanta (USA)
WC-CAI 1st IFIP working conference on computer aided innovation e-mail: andreas.jost@daimlerchrysler.com	14-15 novembre 2005	Ulm (Allemagne)
ECCS'05 european conference on complex systems URL: http://complexsystems.lri.fr/	14-18 novembre 2005	Paris
CD2005 3rd international conference on component deployment URL: http://cd05.dcs.st-and.ac.uk/	28-29 novembre 2005	Grenoble
Middleware 2005 ACM/IFIP/USENIX 6th international middleware conference URL: http://middleware05.objectweb.org/	28 novembre -2 décembre 2005	Grenoble
ICSSEA 2005 18èmes journées internationales génie logiciel et ingénierie de systèmes et leurs applications URM: http://www.cnam.fr/CMSL	29 novembre - 1 décembre 2005	Paris
MOBIS IFIP TC8 working conference on mobile information systems e-mail: d.allen@lubs.leeds.ac.uk	6-7 décembre 2005	Leeds (Angleterre)
EUC'2005 IFIP international conference on embedded and ubiquitous computing URL: http://euc2005.he.nias.ac.jp/	6-9 décembre 2005	Nagasaki (Japon)
Congrès Specif 2006 URL: http://specif.org	12-13 janvier 2006	Saint-Etienne
EGC2006 6èmes journées francophones extraction et gestion des connaissances URL: http://www-rech.enic.fr/egc2006/	17-20 janvier 2006	Lille
RFIA-2006 15ème congrès francophone AFRIF-AFIA reconnaissance des formes et intelligence artificielle URL: http://www.antsearch.univ-tours.fr/rfia2006/	25-27 janvier 2006	Tours
IPAS'2006 3rd international precision assembly seminar URL: http://www.ipas2006.org/	19-22 février 2006	Bad Hofgastein (Autriche)
MOSIM'2006 6ème conférence francophone de modélisation et simulation URL: http://www.isima.fr/mosim06/	3-5 avril 2006	Rabat (Maroc)
IFIP world computer congress URL: http://www.wcc-2006.org/	20-25 août 2006	Santiago (Chili)

Informations pratiques sur des URL intéressantes

Vous trouverez ci-dessous quelques URL utiles.

<http://specif.org> À tout seigneur tout honneur, rappelez-vous le site de Specif et ses nombreuses informations. À consulter régulièrement.

<http://eurise.univ-st-etienne.fr/specif> Le site web « Annuaire des Laboratoires Specif ». Ce site permet d'une part à tous les laboratoires en Informatique de France de faire connaître leurs domaines d'activités, les coordonnées des responsables, et toutes les informations utiles. Il permet également à des étudiants, chercheurs ou industriels de se renseigner et de rechercher selon plusieurs critères. On pourra en particulier interroger la base de données Specif et connaître pour un ou plusieurs domaines de recherche différents et pour une région particulière, l'ensemble des laboratoires dont les compétences coïncident avec celles qui sont demandées. A cette date ce sont 55 laboratoires qui ont saisi leurs données.

<http://cnu.ifsic.univ-rennes1.fr> Le serveur de la section 27 du CNU vous donnera les dernières informations sur les problèmes traités par nos représentants nationaux.

<http://www.cnam.fr/ofmi> Le serveur de l'OFMI (Observatoire des Formations et des Métiers de l'Informatique et des technologies de l'information et de la communication) présente une cartographie des formations en informatique, en particulier sur les DESS et les licences professionnelles. On y trouve également les résultats d'enquêtes effectuées auprès des responsables de ces formations.

<http://www.cnrs.fr> Le serveur du CNRS fournit les informations sur le fonctionnement du CNRS, les départements, les sections du comité national, mais aussi sur les laboratoires associés au CNRS.

<http://www.inria.fr> Le serveur de l'INRIA fournit des informations sur les activités de l'organisme, en particulier les actions de recherche coopératives ou les recrutements.

<http://www.education.gouv.fr> Le serveur du ministère donne beaucoup d'informations concernant directement notre communauté.

<http://www.recherche.gouv.fr> Le serveur du ministère de la recherche.

http://www.legifrance.gouv.fr/citoyen/new_officiels.ow Le serveur du journal officiel.

<http://www.industrie.gouv.fr/accueil.htm> Le serveur du secrétariat d'état à l'industrie donne des informations intéressantes sur l'économie, et en particulier la société de l'information.

<http://www.telecom.gouv.fr/> Le serveur du gouvernement plus particulièrement dédié aux télécommunications et à la société de l'information.

[documents/index_nets.htm](#) en particulier pour des études et rapports.

<http://www.cefi.org> Le serveur du CEFI publie des informations sur les formations d'ingénieurs et l'emploi, objectif de ce comité d'études. Plus généralement, on trouve sur ce site des données diverses sur les DESS, les DEA, mais également les IUP et les autres formations de l'enseignement supérieur.

<http://www.passinformatique.com>. Ce serveur recense les formations et les métiers de l'informatique. Élaboré sous la houlette du Syntec en collaboration avec le journal « l'étudiant », il a été inauguré par notre ministre Jack Lang le 4 mars 2002. Outre les initiateurs du projet, les organisations comme le SFIB, le CIGREF, l'AFPA, l'OFMI, ainsi que le ministère de l'industrie (que ceux qui ont été oubliés me pardonnent) font partie du comité de pilotage.

Livres proposés à specif

Cette rubrique propose des ouvrages récents dont Specif a eu connaissance. Il s'agit d'abord de la «quatrième de couverture» obtenue par digitalisation, à la quelle est ajouté un bref commentaire après un survol du livre. Cependant, nous sommes prêts à publier ici les analyses de livres que vous nous feriez parvenir. N'hésitez pas à donner votre point de vue sur son utilité. Si elle vous paraît intéressante, aidez nous à la mettre à jour. CC.

Les états généraux de la recherche: 9 mars - 9 novembre 2004

478 pages. Tallandier, 2004. ISBN 2-84734-228-1.

9 novembre 2004: à l'issue d'une crise sans précédent et d'un très large débat dans la communauté scientifique, le rapport officiel issu des États Généraux de la recherche est remis aux ministres François Fillon et François d'Aubert.

Moins d'un an plus tôt, 150 responsables de laboratoires lançaient l'appel « Sauvons la recherche! » (SLR). En quelques semaines, le mouvement prenait une dimension exceptionnelle qui illustrait l'ampleur de la crise. 325 000 personnes signaient la pétition de SLR, dont 75 000 personnels de la recherche. Lors d'une réunion exceptionnelle à Paris, mille directeurs de laboratoire annonçaient qu'ils démissionnaient de leurs fonctions, et lançaient le processus des États Généraux. Un mois plus tard, les nouveaux ministres acceptaient le défi du débat et les chercheurs celui de la construction, collective, d'un projet pour la recherche française.

Ce livre est la somme des réflexions qui mobilisèrent des milliers de personnes dans tout le pays. Vous y trouverez le rapport officiel re-

mis aux ministres, les actes des as-sises nationales de Grenoble (28 et 29 octobre 2004) et le résumé des tables rondes. Mais aussi toutes les interventions effectivement prononcées par les ministres, les personnalités du monde politique (E Bayrou, C. Birraux, M.-C. Blandin, M.-G. Buffet, F. Hollande, R.-G. Schwartzberg et du monde scientifique (E.-E Baulieu, E. Brézin, C. Cohen-Tannoudji...).

Enfin, pour remettre cette manifestation fondatrice en perspective, ce livre-anniversaire propose un historique des institutions de la recherche française depuis le milieu du xrx siècle et une analyse du rôle, inédit, joué par Internet dans ce mouvement exceptionnel par son ampleur, son originalité et le soutien qu'il obtint du public et des médias.

L'intégralité des droits de ce livre est reversée à l'association « Sauvons la Recherche ».

Commentaire : L'ouvrage intitulé « Les états généraux de la recherche: 9 mars - 9 novembre 2004 » est un livre d'un peu plus de 460 pages qui rend compte de l'intense activité de réflexion menée au cours de l'année 2004 à la suite du mouvement « Sauvons la Recherche ». De ces états généraux qui réunissaient très largement au-delà des acteurs du mouvement, il en est ressorti cette somme. On peut considérer qu'il s'agit d'un

résumé de résumé. Je ne vais donc pas le résumer encore. Je me contenterai de façon partielle d'en citer quelques phrases qui me sont allés droit au coeur.

La première partie sous le titre « La recherche en France: mise en perspective » contient des analyses historiques extrêmement intéressantes qui sortent donc du simple rapport ou compte-rendu et se lisent facilement. Pour le reste, il y a des prises de position et des synthèses de réflexion. Je vais donc être très subjectif et court.

Tout d'abord nous, enseignants d'informatique qui nous sentons mis sous très forte pression par les charges à la limite du supportable, lirons probablement in extenso, le rapport sur « les personnels de la recherche » et l'intervention de Yannick Vallée intitulée « Rapports sur les statuts des personnels ». Dans ce dernier document, je note la demande d'une réduction du service des jeunes maîtres de conférences et celle de rénover, de refondre et de mettre en place un dispositif d'évaluation. En effet, si un organisme indépendant évaluait objectivement notre participation au dispositif universitaire, nous ne serions plus à réclamer une juste reconnaissance de notre investissement dans la formation et la recherche, investissement qui

Annonces

nous est souvent disputé sur des critères notoirement subjectifs.

Dans le chapitre « Science et société en France depuis la seconde mondiale (1944-2004) », il y a une analyse des choix politiques des années 1980 où Christophe Bonneuil écrit « dans le domaine de l'informatique, plusieurs analystes estiment ainsi qu'une politique qui aurait misé à la fin des années 1980 sur le développement du logiciel libre en favorisant la naissance d'un tissu d'associations et de PME aurait été plus créatrice d'emplois et de richesses que des millions d'euros engloutis dans Bull ». Je corrigerais cependant cette affirmation en rappelant que la politique de soutien à Bull-CII a été mise en place au début des années 70 et a largement hypothéqué la recherche en informatique française à l'époque. Et j'ajouterais que si l'État n'avait pas, à la même époque, arrêté des projets comme Cyclade sur les réseaux, à la demande du Ministère des PTT, il resterait de ces projets une avance technologique au-delà des emprunts linguistiques par les anglophones des mots « datagrammes » et « octets ».

Dans le chapitre « Recherche et Société », je lis « l'évaluation doit être effectuée par les pairs : elle doit être collégiale, contradictoire et transparente ».

Dans son rapport d'ensemble sur la synthèse des états généraux et le document présenté par le CIP et les CLOEGS, Édouard Brézin demande que la thèse revienne à la place qu'elle n'aurait jamais dû quitter. Il dit « Beaucoup [de] rapports qui, je dois dire, viennent de grandes écoles diverses, considérant que l'Université est sans espoir, considèrent que la recherche et la technologie sont beaucoup trop sérieuses pour qu'on puisse les mélanger avec les universités ». Plus loin, concernant le service des enseignants « le retour aux 128 heures est une nécessité absolue ». Puis il note que « nous avons un déficit important en ITA, en IA-TOS, supports techniques pour les laboratoires, qui au fil du temps est devenu de plus en plus difficile. Nous sommes dans des conditions de paupérisation dans les laboratoires -- je vous invite à en visiter pour ceux qui n'en ont jamais vu -- qui sont absolument insupportables ».

Pierre Lescanne, Professeur à l'ENS-Lyon

Fonctionnement de l'association

Calendrier des réunions

Bureau téléphonique	vendredi 11 février 2005, à 16 h
Conseil d'administration	jeudi 10 mars 2005, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 29 avril 2005, à 16 h
Conseil d'administration	jeudi 19 mai 2005, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 3 juin 2005, à 16 h
Conseil d'administration	jeudi 7 juillet 2005, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	vendredi 2 septembre 2005 à 16h
Conseil d'administration	jeudi 13 octobre 2005, de 10h à 17h
Bureau téléphonique	jeudi 10 novembre 2005 à 16 h
Conseil d'administration	jeudi 8 décembre 2005, de 10h à 17h
Congrès Specif	12-13 janvier 2006 à Saint-Etienne

Comptes rendus du conseil d'administration

CA du 10 Mars 2005

par Jean-Christophe Janodet

Etaient présents : Michel Augeraud, Jacques Bahi, Zohra Bellahsene, Nelly Bensimon, Christian Carrez, Robert Chignoli, Christine Choppy, Christine Crochepeyre, Colin De La Higuera, Sylvie Despres, Thérèse Hardin, Jean-Christophe Janodet, Mathieu Jaume, Stéphane Lavirotte, Pierre Lescanne, Pascal Lorenz, Hervé Martin, Jacques Mossiere, Jean-Pierre Peyrin.

Etaient excusés : Jacqueline Chabrier, Annie Geniet, Michelourgand, Jean-Yves Marion, Elisabeth Murisasco, Florence Sedes.

1. Election du bureau.

Jacques Bahi et Pierre Lescanne sont tous deux candidats à la présidence de Specif. Chacun d'eux commence par retracer les grandes lignes de son projet pour l'Association, puis la parole est donnée aux membres du CA, qui interviennent sous la forme de questions-réponses. A l'issue des débats, les membres du CA procèdent à l'élection du bureau :

1^{er} tour à la majorité absolue des suffrages exprimés :

17 votants, 2 abstentions, projet Bahi : 7 voix, projet Lescanne : 8 voix.

2nd tour à la majorité relative des suffrages exprimés :

17 votants, 1 abstention, projet Bahi : 7 voix, projet Lescanne : 9 voix.

Le projet de Pierre Lescanne est adopté. Le nouveau bureau est le suivant :

Président : Pierre Lescanne

Secrétaire : Annie Geniet

Trésorière : Elisabeth Murisasco

Vice-Présidente : Nelly Bensimon

Vice-Président Enseignement : Michel Augeraud

Vice-Président Recherche : Jacques Bahi

Vice-Présidente International : Christine Choppy

Le bureau est essentiellement composé des mêmes membres qu'avant.

Une vice-présidence International est créée avec pour objectif de répondre aux sollicitations des institutions et des associations euro-

péennes et internationales. Trois missions sont d'ores et déjà confiées à Christine Choppy : le colloque des LMD européens de Montpellier, la demande de curriculum de l'ACM, la réunion des départements recherche européens.

Par ailleurs, Pierre Lescanne suggère de réfléchir sur la nécessité de réformer la structure de Specif.

Stéphane Lavirotte prend à sa charge la gestion du site Web de Specif, Jean-Christophe Janodet se charge des relations avec les associations de doctorants en informatique.

2. Université Numérique Informatique et Technologies (UNIT).

Specif et le Club EEA ont été invités par Jean-Pierre Nougier, chargé de mission responsable du réseau « enseignement supérieur » à la Direction de la Technologie (DT) du MENESR, à participer à une réunion, le mercredi 16 mars 2005, visant la création d'une Université Numérique Thématique (UNT) en Sciences pour l'Ingénieur, l'UNIT, actuellement dirigée par Gilbert Touzot.

Une UNT :

Fonctionnement

- a pour objet de regrouper des universités ou écoles d'ingénieurs qui, dans une thématique donnée, s'organisent pour mettre en ligne des enseignements interactifs dans un ensemble de filières et de disciplines.
- a pour vocation d'offrir un ensemble d'enseignements d'excellence, interactifs et à distance, accessibles aux étudiants français, francophones et éventuellement étrangers non francophones.

Plusieurs membres du CA déclarent avoir une expérience de l'enseignement en ligne : Jean-Pierre Peyrin parle de son expérience d'e-mi@ge et des campus numériques ; Thérèse Hardin, Christine Crochepeyre et Michel Augeraud, font référence à la Formation Ouverte à Distance proposée par le Cnam ; enfin, Colin De La Higuera et Stéphane Lavirotte rappellent le succès de Spédago.

L'invitation de Jean-Pierre Nougier soulève aussi de nombreuses questions : Specif est-elle contactée pour ses compétences pédagogiques ou techniques (mise en place d'un site Web) ? Quel rôle peut jouer Specif dans la mise en place de l'UNIT (Jean-Pierre Peyrin) ? Si la mise en place de l'UNIT est financée, qu'en sera-t-il de sa maintenance (Thérèse Hardin) ? Quel est le rôle et l'utilité du numérique dans notre enseignement (Michel Augeraud, Christine Choppy, Pierre Lescanne) ? Comment seront rétribués les enseignants qui créeront ou qui utiliseront les supports de cours (Christine Crochepeyre, Nelly Bensimon, Thérèse Hardin) ? Quels sont les risques qu'on encourt en passant de supports livresques, payants, écrits par des auteurs identifiés et protégés, à des supports numériques, gratuits et anonymes (Colin De La Higuera) ? Si ce type d'enseignements devait se généraliser, quelles seraient les incidences sur le métier d'enseignant-chercheur

(Colin De La Higuera) ?

A l'issue de la discussion, Zohra Bellahsene et Jean-Pierre Peyrin sont mandatés par le CA pour participer à la réunion du mercredi 16 mars 2005.

3. Point de vue de Specif sur les différentes réformes en cours.

Loi d'Orientation et de Programmation sur la Recherche et l'Innovation (LOPRI). Pierre Lescanne rappelle les couleurs du pré-projet de loi. Thérèse Hardin souligne que le pré-projet actuel a été construit en détournant insidieusement les conclusions des États Généraux de la Recherche. Colin De La Higuera rappelle que de ce point de vue, les grands oubliés sont les doctorants. Un groupe d'étude de la LOPRI est mis en place sous la responsabilité de Colin De La Higuera et de Hervé Martin.

Mouvement « Sauvons la Recherche » (SLR). Thérèse Hardin constate l'indépendance totale souhaitée par le mouvement vis-à-vis de Specif, des autres associations, sociétés savantes, mouvements politiques, mouvements syndicaux etc. Par ailleurs, le soutien des membres du CA à l'action de SLR n'est plus aussi clair en 2005 qu'il l'était en 2004 : plusieurs constatent que l'orientation et les revendications du mouvement ont changé.

Politique scientifique du CNRS. Les discussions portent d'abord sur un texte de Bernard Larroutrou ayant pour objet la réorganisation du CNRS. Pierre Lescanne souligne que ce texte est assez peu informatif et suggère d'attendre des informations plus claires avant que Specif ne prenne position. De manière plus générale, plusieurs membres du CA sont sceptiques en face de l'évolution du CNRS, et d'une politique scientifique dont les conséquences sont :

1. l'inutilité de plus en plus évidente des labels Jeune Equipe (JE),

ou d'Equipe d'Accueil (EA), au profit des seules Unités Mixtes de Recherche (UMR) (Colin De La Higuera),

2. la nécessité des petites entités de recherche de se regrouper avec d'autres pour continuer d'exister, et ce, au prix de constructions souvent aberrantes, géographiquement parlant (Jacques Bahi, Michel Augeraud).

Pôle de Compétitivité. Nelly Bensimon fait état d'une expérience du montage d'un tel Pôle, constitué de 90% d'industriels et de 10% de chercheurs « alibis ». Colin De La Higuera souligne que ce point pourrait être abordé lors du Congrès Specif 2006.

4. Bulletin

Christian Carrez et Christine Crochepeyre font le point sur l'avancement du bulletin et de son contenu.

5. Congrès Specif 2006.

Il aura lieu à Saint-Étienne sur le thème du doctorat. De nombreuses premières idées émergent. Une prochaine réunion du CA y sera totalement consacrée.

6. Congrès de l'ASTI 2005.

Nelly Bensimon fait part de ses informations au sujet du Congrès de l'ASTI 2005, qui se déroulera les 25, 26 et 27 octobre 2005 à Clermont-Ferrand. Ce colloque sera organisé comme un forum de rencontre entre chercheurs et industriels sur des thématiques liées aux STIC. Trois thèmes, un par journée, devraient être plus particulièrement abordés : 1) politique, 2) articulation recherche/industrie et 3) métiers des STIC. D'autres manifestations nationales sont organisées conjointement : technolanguage, techno-vision et journées de réseaux. De plus, la réunion annuelle des ACI pourrait avoir lieu à ces dates. Pierre Lescanne propose d'organiser un CA à Clermont-Ferrand pendant le colloque.

Specif - Bulletin d'adhésion 2005

Tous les adhérents non à jour de leur cotisation sont invités à transmettre leur règlement soit par l'intermédiaire de leur correspondant, soit directement au responsable des adhésions à l'adresse suivante :

Robert CHIGNOLI - Adhésions SPECIF
IUT de Nice - Département Informatique
41, boulevard Napoléon III
06041 - Nice Cédex

Tél. : 04.97.25.82.11 ou 12 Fax : 04.97.25.83.30 email : Robert.Chignoli@unice.fr

<http://specif.org>

Merci d'indiquer votre nom dans la fiche, et de ne la remplir entièrement **qu'en cas de nouvelle adhésion ou de changement d'adresse.**

Adhésion en tant que : Personne Physique Personne Morale

M. Mme Mlle NOM :

Prénom :

Fonction (EnseignantChercheur...) :

Etablissement :

Laboratoire :

Adresse d'expédition du bulletin :

Attention, cette adresse est publiée dans l'annuaire de Specif **sauf** avis contraire de votre part.

S'agit-il de votre adresse personnelle ? (O / N)

AD1 (Organisme) :

AD2 (Unité ou Département) :

AD3 (Bâtiment, rue, BP) :

AD4 (Code Postal et Ville) :

Téléphone(s) : Télécopie :

Adresse électronique :

Si vous **ne voulez pas** que votre adresse soit diffusée **dans l'annuaire de Specif**, signez ici :

Règlement adhésion année CIVILE 2005 :

Personne Physique : **30 €**. (cotisation réduite à **15 €**. pour les non-permanents), Personne Morale : **250 €**.

S'agit-il : d'une Nouvelle adhésion d'un Renouvellement d'adhésion

Règlement à l'ordre de SPECIF : Montant :par Chèque CCP Bon de Commande

Liste des zones de rattachement (entourez votre zone) :

AIX_IUP, AIX_IUT, AMIENS, ANGERS, ARTOIS, AVIGNON, BAYONNE, BELFORT, BESANÇON, BLOIS, BORDEAUX_1, BORDEAUX_ENSERB, BORDEAUX_IUT, BREST, CAEN, CHAMBERY, CLERMONT, COMPIEGNE, DIJON, EVRY, GRENOBLE, GUADELOUPE, LA_REUNION, LA_ROCHELLE, LANNION, LE_HAVRE, LE_MANS, LILLE, LIMOGES, LITTORAL, LYON_1, LYON_3, LYON_ECL, LYON_ENS, LYON_INSA, LYON_IUT, MARNE_LA_VALLEE, MARSEILLE_1, MARSEILLE_2, MARSEILLE_3, MARTINIQUE, METZ, MONTPELLIER, MULHOUSE, NANCY, NANTES, NICE, NICE_INRIA_SOPHIA, ORLEANS, PACIFIQUE, PARIS_1, PARIS_2, PARIS_5, PARIS_5_IUT, PARIS_6_JUSSIEU, PARIS_6_SCOTT1, PARIS_7, PARIS_8, PARIS_9, PARIS_10, PARIS_11, PARIS_11_IUT, PARIS_12, PARIS_13, PARIS_CNAM, PARIS_ENS, PARIS_ENS_CACHAN, PARIS_ENSAE, PARIS_ENST, PARIS_III, PARIS_INAPG, PARIS_INRIA, PARIS_SUPELEC, PAU, POITIERS, REIMS, RENNES, RODEZ, ROUEN, ROUEN_INSA, SAINT_ETIENNE, SEVENANS, STRASBOURG, STRASBOURG_2, SUISSE, TELECOM_BRETAGNE, TOULON, TOULOUSE_1, TOULOUSE_2, TOULOUSE_3, TOULOUSE_3_IUT, TOULOUSE_INPT, TOURS, TOURS_E3I, TROYES, VALENCIENNES, VANNES, VERSAILLES.

autres :

Les correspondants Specif au 31 mars 2005

Zone	Nom et prénom	Téléphone	Fax	E-mail
AIX IUP				
AIX IUT				
AMIENS				
ANGERS	RICHER Jean-Michel	02 41 73 52 34	02 41 73 50 73	richer@info.univ-angers.fr
ANTILLES-GUYANE	GRANDCHAMP Enguerran			Enguerran.Grandchamp@univ-ag.fr
ARTOIS	GREGOIRE Eric	03 21 79 17 85	03 21 79 17 85	gregoire@crl.univ-artois.fr
AVIGNON	BENSLIMANE Abderrahim	04 90 84 35 61	04 90 84 35 76	benslimane@lia.univ-avignon.fr
BAYONNE	MARQUESUZAA Christophe	05 59 57 43 45	05 59 57 43 29	Christophe.Marquesuzaa@iutbayonne.univ-pau.fr
BELFORT UTBM	KOUKAM Abderrafiaa	03 84 58 30 81	03 84 58 30 30	abder.koukam@utbm.fr
BESANCON	COUTURIER Raphael			raphael.couturier@iut-bm.univ-fcomte.fr
BLOIS				
BORDEAUX I	BAUDON Olivier	05 40 00 69 21	05 40 00 66 69	baudon@labri.fr
BORDEAUX ENSEIRB	METIVIER Yves	05 40 00 69 09		Yves.Metivier@labri.fr
BORDEAUX IUT				
BREST				
CAEN	SAQUET Jean	02 31 56 73 90	02 31 56 73 30	Jean.Saquet@info.unicaen.fr
CHAMBERY	CARRON Thibault	04 79 75 88 54/81 89	04 79 75 86 90/81 60	thibault.carron@univ-savoie.fr
CLERMONT	PÉTIT Jean-Marc	04 73 40 74 92	04 73 40 76 39	jimpeitit@math.univ-bpclermont.fr
COMPIEGNE	BOUFFLET Jean-Paul	03 44 23 46 91	03 44 23 44 77	Jean-Paul.Boufflet@utc.fr
DIJON	CHABRIER Jean-Jacques	03 80 39 58 81	03 80 39 50 69	jean-jacques.chabrier@u-bourgogne.fr
EVRY				
GRENOBLE &	GENSEL Jérôme			
GRENOBLE UPMF	MONTANVERT Annick	04 76 28 45 68	04 76 28 45 28	Annick.Montanvert@iut2.upmf-grenoble.fr
GRENOBLE UJF INPG				
GUADELOUPE	ADELAIDE Bertille	05 90 93 87 28/86 93	05 90 93 86 98	Bertille.Adelaide@univ-ag.fr
INRIA Futurs	COHEN Albert	01 72 92 59 40/59 18	01 60 19 66 08	Albert.Cohen@inria.fr
LA REUNION				
LA ROCHELLE	AUGERAUD Michel	05 46 51 39 43	05 46 51 39 39	maugerau@univ-lr.fr
LANNION	SIROUX Jacques	02 96 48 57 67	02 96 48 57 95	jacques.siroux@univ-remmes1.fr
LE HAVRE	COLETTA Michel	02 32 74 46 68	02 32 74 46 64	coletta@univ-lehavre.fr
LE MANS	TEUTSCH Philippe	02 43 83 38 66	02 43 83 38 68	Philippe.Teutsch@lium.univ-lemans.fr
LILLE	CLERBOUT Mireille	03 20 43 43 09	03 20 43 65 66	Mireille.Clerbout@lifl.fr
LIMOGES				
LITTORAL	BASSON Henri	03 21 19 06 60	03 21 19 06 61	basson@li1.univ-littoral.fr
LYON I	EXCOFFIER Thierry	04 72 43 13 38	04 72 43 13 12	exco@ligim.univ-lyon1.fr

LYON 2	PAUGAM-MOISY H�el�ene	04 37 91 12 25	04 37 91 12 10	hpaugam@isc.cnrs.fr
LYON 2 IUT LUMIERE	BOURAS Abdelaziz	04 78 77 31 46	04 78 77 31 84	abdelaiz.bouras@univ-lyon2.fr
LYON 3				
LYON ECL				
LYON ENS	LESCANNE Pierre	04 72 72 86 83	04 72 72 80 80	Pierre.Lescanne@ens-lyon.fr
LYON INSA	AUGE-BLUM Isabelle	04 72 43 82 71	04 72 43 62 27	isabelle.auge-blum@insa-lyon.fr
LYON IUT				
MARNE LA VALLEE	RINDONE Giuseppina	01 60 95 75 60	01 60 95 75 57	rindone@univ-mlv.fr
MARSEILLE 1	COUPET-GRIMAL Solange	04 91 11 36 17	04 91 11 35 02	solange.coupet@ifl.univ-mrs.fr
MARSEILLE 2	GRANDCOLAS St�ephane	04 91 82 90 75	04 91 82 92 75	stephane.grandcolas@lidil.univ-mrs.fr
MARSEILLE 3	TRANVOUEZ Erwan	04 91 05 60 31	04 91 05 60 33	erwan.tranvouez@lisis.orgg
MARTINIQUE	HUNEL Philippe	05 96 72 73 64	05 96 72 73 62	philippe.hunel@martinique.univ-ag.fr
METZ	HEULLUY Bernard	03 87 31 55 93	03 87 31 51 89	bernard@iut.univ-metz.fr
MONTPELLIER	DONY Christophe	04 67 41 85 33	04 67 41 85 00	dony@lirmm.fr
HAUTE-ALSACE	LORENZ Pascal	03 89 20 23 66	03 89 20 23 59	pascal.lorenz@uha.fr
NANCY	COULON Daniel	03 83 58 42 32	03 83 57 97 94	coulon@loria.fr
NANTES	HAMEON Jean	02 40 37 16 28	02 40 37 25 78	Jean.Hameon@ec-nantes.fr
NICE	RIVEILL Michel	04 92 96 51 48	04 92 96 51 55	riveill@essi.fr
NICE INRIA SOPHIA				
ORLEANS	BILLOT Sylvie	02 38 41 72 98	02 38 41 71 37	Sylvie.Billot@lifo.univ-orleans.fr
PACIFIQUE	TALADOIRE Gilles	06 87 26 58 63	06 87 25 48 29	gt@univ-nc.nc
PARIS 1				
PARIS 2				
PARIS 5	COT Norbert	01 44 55 35 37	01 44 55 35 36	cot@math-info.univ-paris5.fr
PARIS 5 IUT	DE SABLET Georges	01 44 14 45 18	01 44 14 45 50	Georges.de-Sablet@univ-paris5.fr
PARIS 6 JUSSIEU	GENIUS Daniela	01 44 27 52 53	01 44 27 72 80	Daniela.Genius@lip6.fr
PARIS 6 SCOTT	GHESSOUM Zahia	01 44 27 87 43	01 44 27 70 00	Zahia.Guessoum@lip6.fr
PARIS 7				
PARIS 8	BENSIMON Nelly	01 48 70 37 04	01 48 70 86 49	nelly@iut.univ-paris8.fr
PARIS 9	VANDERPOOTEN Daniel	01 44 05 43 93	01 44 05 40 91	vdp@lamsade.dauphine.fr
PARIS 10				
PARIS 11	RIGAUX Philippe	01 69 15 66 27	01 69 15 65 86	philippe.rigaux@lri.fr
PARIS 11 IUT				
PARIS 12 CRETEIL				
PARIS 13	CHOPPY Christine	01 49 40 36 62	01 48 26 07 12	Christine.Choppy@lipn.univ-paris13.fr
PARIS CNAM	GROSS-AMBLARD David	01 58 80 87 26	01 40 27 27 02	dgram@cnam.fr
PARIS ENS				

PARIS ENS CACHAN	COMON Hubert	01 47 40 75 24	01 47 40 75 21	comon@lsv.ens-cachan.fr
PARIS ENSAE				
PARIS ENST				
PARIS IIE	BERTHELOT Gérard	01 69 36 73 32	01 69 36 73 05	berthelot@jie.cnam.fr
PARIS INA-PG				
PARIS INRIA				
PARIS SUPELEC				
PAU	HOCINE Amrane	05 59 40 76 41	05 59 40 76 54	Amrane.Hocine@univ-pau.fr
POITIERS	GENIET Annie	05 49 49 80 68	05 49 49 80 64	ageniet@ensma.fr
REIMS	BLOCH Simon	03 26 91 32 18	03 26 01 33 97	simon.bloch@univ-reims.fr
RENNES	GRAZON Anne	02 99 84 72 84	02 99 84 71 71	Anne.Grazon@irisa.fr
RODEZ	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 12 87 94	05 61 12 80 75	sibertin@univ-tlse1.fr
ROUEN	ITMI Mohamed	02 35 52 83 42	02 35 52 83 31	itmi@insa-rouen.fr
SAINT ETIENNE	JANODET Jean-Christophe	04 77 41 51 50	04 77 25 18 17	janodet@univ-st-etienne.fr
SEVENANS				
STRASBOURG 1	LEFEVRE Sébastien			lefevre@dpt-info.u-strasbg.fr
STRASBOURG 2				
SUISSE	COURANT Michèle	41 26 300 84 70	41 26 300 97 31	Michele.Courant@unifr.ch
TELECOM BRETAGNE				
TOULON				
TOULOUSE 1	SIBERTIN-BLANC Christophe	05 61 12 87 94	05 61 12 80 75	sibertin@univ-tlse1.fr
TOULOUSE 2	COULETTE Bernard	05 61 50 38 96	05 61 50 41 73	coulette@univ-tlse2.fr
TOULOUSE 2 IUT	DE MICHIEL Marianne	05 62 74 75 60	05 62 74 75 76	demichiel@iut-blagnac.fr
TOULOUSE 3	BETOURNE Claude	05 61 55 67 70	05 61 52 14 58	betourne@irit.fr
TOULOUSE 3 IUT	SEDES Florence	05 61 55 63 22	05 61 55 62 58	sedes@irit.fr
TOURS				
TOURS POLYTECH	MAKRIS Pascal	02 47 36 14 14	02 47 36 14 22	makris@univ-tours.fr
TROYES UTT	CORNU Philippe	03 25 71 56 89	03 25 71 56 99	philippe.cornu@utt.fr
VALENCE				
VALENCIENNES	RAVIART Jean-Marie	03 27 51 19 43	03 27 51 18 29	raviart@univ-valenciennes.fr
VANNES	FLEURQUIN Régis	02 97 62 64 44/01 72 97	02 97 63 47 22	Regis.Fleurquin@iu-vannes.fr
VERSAILLES	EMAD Nahid	01 39 25 40 73/48 06	01 39 25 40 57	Nahid.Emad@prism.uvsq.fr

Certaines zones n'ont pas de correspondants. Nous invitons les collègues intéressés à se faire connaître auprès de Jacqueline Chabrier (jchabrie@u-bourgogne.fr).